



COMMUNE DE
LIVRÉ-SUR-CHANGEON

Festival
AU PRÉ
• du •
SON
Livré sur Changeon

15 Juillet
• 2017 •

Gratuit l'après-midi
13 € en prévente
16 € sur place

Concerts & animations

LA GAPETTE
BAJA FREQUENCIA
(CHINESE MAN RECORDS)
LE GRAND FATRAS
MARINA P & STEPART
CALCUTA
(MIDI DEUX)
BRE.TONE
MAXI PÊCHE

BULLETIN MUNICIPAL
Juin 2017

#119

Sommaire

p1, Editorial

p2, Délibérations

p13, Pour tout vous dire

p20, Ecoles

p24, Agenda

p25, Vie locale

p36, Services

Bulletin d'information municipale
de Livré-sur-Changeon

Département d'Ille-et-Vilaine

Canton de Fougères 1

Communauté de communes :

Liffré-Cormier Communauté

Adresse postale :

35450 Livré-sur-Changeon

Directeur de la publication :

Emmanuel FRAUD

Mise en page :

Claire JULIEN, Céline LEPOULTIER

Rédaction : l'équipe municipale

Couverture : Charlotte Bouvet

Imprimerie : Les Hauts de Vilaine

Distribution : Mairie de Livré

Dépôt légal : juin 2017

SECRETARIAT DE MAIRIE

2, place du Prieuré

Tél : 02 99 39 06 46

Courriel : mairie.livresurchangeon@wanadoo.fr

Du lundi au samedi de 9h à 12h

Vendredi après-midi de 14h30 à 17h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

2, place du Prieuré

Tél. : 02.23.46.02.06

Du lundi au samedi de 9h à 12h

MEDIATHEQUE

Courriel : mediatheque.livresurchangeon35@gmail.com

Rue Jean-Louis Guérin

Tél. : 02 23 22 13 18

Mardi de 16h45 à 18h30

Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30

Jeudi de 16h45 à 18h30

Vendredi de 17h à 18h30 (sauf vacances scolaires)

Samedi de 10h à 12h

RESTAURANT MUNICIPAL

Rue J.-L. Guérin

Tél. : 02 99 45 99 74

Courriel : restaurant.livresurchangeon@orange.fr

DECHETERIES

St Aubin du Cormier :

Du lundi au mercredi : 9h-12h

et 14h-18h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi et Samedi : 9h-12h30

et 13h30-18h

La Bouëxière :

Lundi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h et 13h45-18h

Vendredi : 9h-12h et 13h45-18h

Samedi : 9h-12h et 13h45-18h

Bonjour à tous,

Les Festivités de Pâques 2017 ont été une véritable réussite ! Jamais la commune n'avait accueilli autant de visiteurs. La Municipalité remercie encore le Comité des Fêtes et tous les bénévoles qui ont contribué à son bon déroulement. Certes, Livré-sur-Changeon reste une petite commune. Il n'en demeure pas moins que le dynamisme de son tissu associatif fait de nombreux envieux et nous permet d'être une commune où il fait bon vivre. De nouvelles manifestations se profilent. Je vous donne notamment rendez-vous le samedi 24 juin à partir de 18h00 pour une Fête de la musique, enrichie d'expositions et d'animations de rue. Enfin, le samedi 15 juillet, je vous invite à venir encourager les jeunes Livréens qui travaillent sur la première édition du festival musical « Au Pré du Son ». Vous ne serez pas déçus !



La Municipalité vient d'examiner ses résultats financiers de 2016 et de voter son budget 2017. Au-delà des chiffres que vous pouvez consulter dans les pages suivantes, cet exercice permet de réaffirmer les priorités de l'équipe municipale : services de proximité pour les enfants et les seniors, soutien à nos associations, entretien des bâtiments communaux, rénovation totale de nos voies communales, sécurisation du bourg, développement de nos zones d'activités...

Il s'agit malgré tout d'un jeu d'équilibriste qui consiste à dégager suffisamment de fonds pour porter les investissements nécessaires, sans altérer le fonctionnement quotidien de nos services de proximité et sans délaisser l'entretien de notre patrimoine existant. Cet exercice est d'autant plus délicat que l'Etat continue à se désengager. La dotation générale forfaitaire de l'Etat a ainsi diminué, entre 2013 et 2017, de plus de 60 000 € ! Nous percevrons 181 000 € en 2017 au lieu de 242 000 € en 2013.

Malgré cette baisse, suivant son engagement, la municipalité a de nouveau gelé les taux d'imposition communaux afin de ne pas impacter votre pouvoir d'achat. Il faut donc trouver des solutions pour optimiser notre fonctionnement. Des pistes intéressantes se dégagent, notamment sur le terrain de la mutualisation. Ainsi, suite au départ à la retraite d'un agent de la Résidence du Changeon, le matériel et le service technique de la structure seront désormais mutualisés avec la commune. Cette mutualisation sera source d'efficacité et d'économies.

Ce n'est pas le seul changement au sein de la résidence des personnes âgées. En déficit depuis 2013, la section de fonctionnement de la résidence a dégagé en 2016 un excédent retraité de plus de 100 000 €. Je remercie le personnel pour son implication. Il faut poursuivre dans cette voie. Surtout, et je sais combien ce sujet préoccupe certains d'entre vous, le dossier des travaux redémarre. Un nouvel architecte a été nommé par l'expert judiciaire. Il va examiner la structure à la fin du mois de juin afin de recenser l'ensemble des malfaçons. La reprise des travaux constituera la phase suivante.

Durant le second semestre 2017, deux gros chantiers vont débiter. Retardés depuis de nombreux mois, la sécurisation de la traversée du bourg et l'aménagement de la Place du Prieuré débiteront en octobre. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au cabinet TECAM. Pour vous informer, une réunion publique est prévue pour la fin du mois de juin. La construction d'une maison de santé par la réhabilitation de l'ancien garage Esnault constitue également un chantier structurant pour l'avenir de la commune. Le cabinet d'architecture PETR supervisera le chantier. La concertation avec les professionnels de santé sera constante. Les travaux commenceront fin septembre. Côté voirie, la route entre la Trulais et la Bouverie fera l'objet d'une restauration totale. Entamée fin 2016, la rénovation mécanique de notre terrain de football se poursuit. Ce travail est indispensable pour accueillir correctement nos équipes de jeunes et de seniors. Le terrain est laissé au repos de mai à septembre. Enfin, des travaux de viabilisation et de voirie débiteront au second semestre sur la ZA du Clos Hammelin pour accueillir les entreprises auxquelles nous avons vendu un peu plus de 12 000 m². Pour suivre l'avancement de ces différents chantiers, n'hésitez pas à vous rendre sur le nouveau site internet de la commune, plus riche et plus interactif.

Pour terminer, je tenais à vous confirmer la reprise du bar-tabac de la commune par un jeune couple. Ils sont expérimentés et très motivés. Ils rouvriront courant juin. Ils proposeront de nouveaux services et organiseront progressivement plusieurs animations. Cette réouverture constitue une bonne nouvelle pour la vitalité de notre centre-bourg. Je suis certain que vous serez au rendez-vous pour les soutenir.

Je reste à votre disposition et vous souhaite une agréable lecture.
Emmanuel FRAUD

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2017

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Sébastien PAINCHAUD, Dominique LECOINTE, Bruno LERAY, Christelle JAMELOT, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Jean-Michel HURAUULT, Gérard BAUDY et Mme M-Danielle BOUVET qui a quitté la séance à 21h45 et a donné procuration de vote à M J-Michel HURAUULT.

Absents excusés : Céline LEPOULTIER qui a donné procuration de vote à C. JULIEN, Emmanuelle THOMAS qui a donné procuration de vote à C. JAMELOT, Pierre KERGARAVAT qui a donné procuration de vote à D. LECOINTE, Sophie STRACQUADANIO qui a donné procuration de vote à S. PAINCHAUD.

MODALITES DE CONVOCATION : ENVOI PAR E-MAIL ET RAPPEL PAR SMS

Des tablettes numériques ont été mises gracieusement à disposition de tous les conseillers municipaux par Liffré-Cormier Communauté. Cela permettra de réduire les coûts d'impression et de convocation aux différentes réunions et conseils. L'achat de ces tablettes est amorti par l'EPCI en 4 ans ou en 2 ans et ½ si l'on tient compte des coûts de personnel.

A ce titre, dans le cadre des engagements pris par chaque conseiller à la remise de ces tablettes, il est proposé que les convocations pour les prochains conseils soient adressées **par courriel à l'adresse convenue avec chaque conseiller.**

Cette information sera dédoublée et fera l'objet d'un rappel par SMS (gratuits pour la commune).

Comme pour la convocation papier, la date de l'envoi du courriel fera foi concernant le respect des délais.

Pour la transmission des pièces, nous continuerons de transmettre la majorité des pièces justificatives en fichiers joints par courriel. Les projets de PV distribués en début de chaque séance seront réduits et épurés des éléments pouvant être aisément consultés sur tablette (plans, schémas...).

De manière ponctuelle, les conseillers qui le demandent expressément pourront toutefois recevoir leur convocation par courrier (dysfonctionnement, indisponibilité du matériel...).

Cette convocation par un courriel serait étendue à toutes les réunions communales auxquelles sont conviés les conseillers municipaux.

Le CM, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, accepte que les convocations au CM et pour les autres réunions soient envoyées par courriel. Il est précisé que la convocation pour le conseil sera rappelée par SMS.

REFLEXION SUR L'EOLIEN

Dans le cadre d'une réflexion sur l'éolien suite au démarchage d'un développeur, le Conseil a souhaité organiser en juillet une réunion publique d'information le 30 septembre. Pour se prononcer sur le sujet, la municipalité a souhaité en outre connaître l'avis des riverains des zones potentielles, les principaux concernés, par le biais d'un questionnaire. Ce questionnaire a été diffusé par papier et par voie dématérialisée durant plusieurs semaines, sur décembre et janvier avec une date de clôture fixée au 15 janvier.

Le résultat de ce questionnaire est clair et ne prête pas à discussion. Les réponses apportées et les échanges au cours des précédentes semaines montrent toutefois un intérêt certain des habitants pour les énergies alternatives, dès lors que ces énergies génèrent le moins de nuisances possible (énergie photovoltaïque souvent évoquée...) et s'inscrivent dans le cadre d'un financement participatif, totalement ouvert aux habitants.

Le CM, après en avoir délibéré, par 18 voix pour et une abstention :

- *rejette pour le présent et pour l'avenir l'installation d'éoliennes sur la commune ;*

- *demande à Windvision et aux autres opérateurs ayant travaillé sur la commune de stopper toute démarche ou étude complémentaire sur l'implantation d'éoliennes sur Livré-sur-Changeon ;*

- *demande à M le Préfet de n'accorder aucune autorisation de construire en ce sens.*

Au regard de l'intérêt marqué pour les énergies renouvelables et plus généralement à propos du développement durable, **il est proposé de créer un groupe de travail sur le sujet composé des conseillers municipaux** qui souhaiteront y adhérer. La composition précise sera fixée lors du prochain conseil. Ce groupe de travail pourrait inviter toutes les personnes qualifiées pour apporter des réponses concrètes, sur le plan communal, à la problématique du développement durable.

Le CM, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, décide de créer un groupe de travail composé de conseillers municipaux. La composition sera fixée lors du prochain conseil.

COMMUNAUTE LIFFRE-CORMIER - VETO AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A L'EPCI

La Loi ALUR fixe le principe d'un transfert automatique, **le 27 mars 2017**, de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » (Aménagement de l'espace d'intérêt communautaire) à la communauté de communes. Ce transfert n'a pas lieu si dans les trois mois précédents cette date, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

La compétence intercommunale « PLU » signifie que la communauté de communes est gestionnaire des PLU communaux ou du PLUi : elle porte les procédures nécessaires aux évolutions des PLU communaux ou du PLUi

Depuis 2014, puis en 2016, **la démarche de révision concomitante des PLU, engagée sur les 9 communes du nouveau territoire, vise à aboutir à des PLU communaux cohérents approuvés avant l'étude d'un éventuel transfert subi de la compétence à la communauté de communes, laissant ainsi la gouvernance de ces documents aux communes.** Le souhait des nouveaux élus de Liffré-Cormier est de poursuivre cette méthode de travail en commun.

Ce veto correspond également à l'engagement pris de la municipalité envers les habitants de maintenir au niveau communal la conception actuelle du PLU.

Le 6 juin 2016, les élus membres du bureau de la communauté de communes du Pays de Liffré, les maires des 9 communes ont ainsi émis le vœu commun d'empêcher le transfert automatique de la compétence « PLU » à la communauté de communes en demandant à l'ensemble des communes membres de prendre une délibération affirmant cette opposition, et ce dans les délais impartis.

Le CM, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, s'oppose au transfert automatique de la compétence « Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes Liffré-Cormier Communauté.

ZA LE CLOS HAMMELIN - VENTES PARCELLES ZA LE CLOS HAMMELIN

Ventes de deux parcelles sur la ZA Le Clos Hammelin.

La municipalité poursuit ses démarches pour accueillir des entreprises sur la zone d'activités du Clos Hammelin. Dans ce cadre, deux nouvelles installations sont projetées, sous la réserve de la validation du conseil.

La première installation concerne l'entreprise Laurent Gauthier, couvreur, qui possède déjà un dépôt de stockage sur la commune en centre-bourg. La vente porterait sur la cession du terrain des Lots 15 et 16 compris, à hauteur approximativement de 2 700 m², destinés à accueillir un petit atelier de façonnage et un espace de stockage sur 600 m² environ. Le compromis a déjà été signé sous la condition résolutoire de la validation par le Conseil. Les travaux de viabilisation auront lieu au cours des premiers mois de l'année 2017.

Le CM, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 4 abstentions

- *Autorise la cession de la parcelle approximativement de 2 700 m² à la SCI GAUTHIER PICARD, structure juridique d'accueil de l'entreprise Laurent Gauthier au prix de 6 € HT du m².*
- *Donne délégation au Maire pour signer les documents se rapportant à la vente du terrain,*
- *Décide d'engager les études pour la viabilisation de la parcelle et la réalisation du bornage.*

La seconde installation concerne l'entreprise ESPRIT DECO d'Arnaud Rousseau, décorateur et peintre en bâtiment, habitant actuellement la Trulais.

Il s'agirait d'une opération mixte avec une partie atelier et stockage et une partie habitation jointe à l'atelier comme le permet le règlement.

La vente porterait sur la cession du terrain du lot 5 de 2 232 m², déjà borné et viabilisé.

Le CM, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 4 abstentions

- *Autorise la cession de la parcelle approximativement de 2 232 m² à l'entreprise ESPRIT DECO au prix de 6 € HT du m².*
- *Donne délégation au Maire pour signer les documents se rapportant à la vente du terrain,*
- *Décide d'engager les études de contrôle de la viabilisation de la parcelle et la réalisation du bornage.*

CONVENTION F.G.D.O.N 2017-2020

La commune bénéficie des services de la FGDN (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) en Ille-et-Vilaine depuis de nombreuses années et contribue ainsi au développement d'un service de qualité au plus proche des demandes. Aujourd'hui 310 communes soit 85% du département adhèrent au service.

La convention qui nous lie avec la FGDN arrive à son terme.

Concernant le renouvellement

Il s'agit d'un engagement annuel avec une dénonciation de la convention possible sur simple décision du CM.

Notre commune entre dans la Tranche B du barème départemental établi : Commune de 1000 à 3000 habitants

Participation annuelle s'élève actuellement par conséquent de manière forfaitaire à 150 €.

Le CM, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, accepte la convention multi-services F.G.D.O.N afin d'assurer la continuité des actions, ci-dessus énoncées, réalisées sur notre commune et autorise M le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette convention multi-services.

SANITAIRES PUBLICS - ACCESSIBILITE ET DEMANDE D.E.T.R.

Les sanitaires publics situés à proximité de l'église sont en très mauvais état. Ils ne permettent pas aux personnes âgées ou handicapées d'y accéder. Un diagnostic accessibilité a été réalisé par l'APAVE le 2 novembre 2015 dans le cadre du programme ADAP pour l'accessibilité des ERP. **Ce diagnostic montre que les travaux nécessaires pour améliorer la seule accessibilité s'élèvent à 23 600 € HT.**

La commune dispose de la possibilité de demander à l'Etat une aide au titre des travaux d'accessibilité des ERP. Cette demande peut atteindre 40 % des travaux d'accessibilité, soit 9 440 €.

Ces travaux sont essentiels. Actuellement, il s'agit en effet des seules toilettes publiques sur la commune. Elles sont régulièrement utilisées par les habitants, notamment âgées, lors des messes, des manifestations publiques. Ce programme de réaménagement et d'accessibilité des toilettes publiques, place du Prieuré, s'organiserait suivant le plan de financement suivant :

MISE EN ACCESSIBILITE ET RENOVATION DES TOILETTES PUBLICQUES					
PLACE DU PRIEURÉ Livré-sur-Changeon					
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL					
DEPENSES			RECETTES		
Nature des DEPENSES	Montant HT	%	Nature des RECETTES	Montant HT	%
Mise en accessibilité des toilettes	23 600.00 €	80.00%	DETR 2017	9 440.00 €	32%
Rénovation de l'existant	8 900.00 €	20.00%	Autofinancement commune	23 060.00 €	68.00%
TOTAL HT	32 500.00 €	100.00%	TOTAL	32 500.00 €	100.00%

Le CM après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 3 voix contre et une abstention charge M le Maire de déposer une demande d'aide financière dans le cadre de la DETR pour les travaux d'accessibilité et de rénovation des toilettes publiques situées place du Prieuré.

BUDGET COMMUNAL - LIGNE TRESORERIE AUPRES DE LA BANQUE POSTALE

Actuellement la commune a un contrat de ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale à hauteur de 198000 €.

Il est nécessaire de le renouveler.

Présentation de l'offre du 18/01/2017 :

Prêteur	La Banque postale
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de trésorerie utilisable par tirages
Montant	150 000, 00 € (rappel 198 000 € EN 2016)
Durée maximum	364 jours
Taux Intérêt	EONIA + marge de 0.98 % l'an
Base de calcul	Exact/360JOURS
Modalités de remboursement	Paieement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date	de prise d'effet du contrat : 13/02/2017
Garantie	Néant
Commission d'engagement	400,00 € soit 0,2666% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0,10%/l'an du montant non utilisé payable à compter de la prise d'effet du contrat et payable trimestriellement à terme échu le 8° jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	Tirages/versements - Minimum de 10000€- Procédure de crédit d'office privilégiée. Date de réception de l'ordre en J avant 15h30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne de trésorerie

Le CM, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, accepte l'offre de La Banque Postale pour le renouvellement de la Ligne de Trésorerie d'un montant de 150 000 € aux conditions ci-dessus présentées.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2017

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL est arrivée à 21h15, Jean-Pierre DAVENEL, Céline LEPOULTIER, Dominique LECOINTE, Emmanuelle THOMAS, Bruno LERAY, Christelle JAMELOT, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Gérard BAUDY et Mme M-Danielle BOUVET.

Absents excusés : Claire JULIEN, François BEAUGENDRE qui a donné procuration à E. FRAUD, Fabienne DESBLES qui a donné procuration à J.-P. DAVENEL, Sébastien PAINCHAUD qui a donné procuration à E. LECOULANT, Sophie STRACQUADANIO qui a donné procuration à C. JAMELOT, Pierre KERGARAVAT qui a donné procuration à D. LECOINTE, Jean-Michel HURAUULT qui a donné procuration à G. BAUDY

SERVICE ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Après s'être fait présenté, par M le Maire, le budget primitif et les décisions modificatives 2016, il est donné lecture du compte administratif 2016 du budget du service assainissement.

Le CM constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion concernant le report à nouveau, le résultat d'exploitation de l'exercice et le fonds de roulement du bilan d'entrée, de sortie aux débits portés à titre budgétaire aux

différents comptes et reconnaissant la sincérité des restes à réaliser.

Conformément à la réglementation M le Maire quitte la salle.

M Jean-Pierre DAVENEL, 4° Adjoint, préside la séance et propose aux membres du CM de procéder au vote du compte administratif 2016 du budget assainissement pour 2016.

Le CM, après en avoir délibéré, par 16 voix pour sur 16 suffrages exprimés, accepte le compte administratif 2016 du budget assainissement ci-dessous présenté.

Section d'exploitation 2016	
DEPENSES	
011-Charges à caractère général	12381,54
012-Charges Personnel et assimilé	1198,40
65-Autres Charges	60,66
67-Charges exceptionnelles	238,92
Cumul dépenses réelles :	13879,52
042-Opérations Ordre (amortissements)	12160,21
TOTAL DEPENSES	26039,73

Section d'exploitation 2016	
RECETTES	
70- Ventes de produits	57088,35
75-Autres produits (indemnisation)	40564,68
77-Produits exceptionnels/gestion	105,48
Cumul recettes réelles :	97758.51
042-Opération Ordre (amortissements)	7186,06
002-Excédent d'exploitation n-1	192236,43
TOTAL RECETTES	297181.00

Section d'investissement 2016	
DEPENSES	
040-Opération Ordre amortissements	7186,06
TOTAL DEPENSES	7186,06

Section d'investissement 2016	
RECETTES	
10-Dotations Fonds divers (FC TVA)	1964,29
Cumul recettes réelles	1964,29
040-Opération Ordre amortissements	12160,21
001- Excédent investissement N-1	15870,91
TOTAL RECETTES	29995,41

Excédent d'exploitation fin d'exercice 2016	271 141,27
Excédent d'investissement fin d'exercice 2016	22 809,35

SERVICE ASSAINISSEMENT - COMPTE DE GESTION 2016

M le Maire présente, pour le budget du service assainissement, les décisions modificatives 2016 les titres annulatifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le chef de poste de la trésorière de Liffre accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état des restes à payer.

Le CM,

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016 du service assainissement ;

- Après s'être assuré que le Trésorier de Liffre a repris dans ses écritures et le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'année 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures en 2016 ;

- Considérant qu'il n'y a pas de réserve sur l'ensemble des opérations du 1.01 au 31.12.2016 et sur l'exécution du budget de l'exercice 2016, par 17 voix pour sur 17 suffrages exprimés, accepte le compte de gestion du service assainissement pour l'exercice 2016 dressé par Mme Isabelle LAMARRE, Chef de Poste Trésorière à Liffre qui n'appelle ni observation ni réserve.

SERVICE ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RESULTATS 2016/2017 PAR DECISION MODIFICATIVE

Les résultats du compte administratif 2016 du service assainissement sont :

- Excédent d'exploitation de 271 141,27 €
- Excédent d'investissement de 22 809,35 €

Il est proposé d'affecter les résultats de l'exercice 2016 du service assainissement sur l'exercice 2017 par décision modificative comme suit :

Section d'exploitation	DM n° 1/2017
D61528 : Entretien et réparations	267141,27
D673 - Titres annulés sur exercice antérieur	2000,00
D022- Dépenses imprévues	2000,00
Cumul dépenses :	271141,27
R002- Excédent exploitation 2016 reporté en 2017	271141,27
Cumul recettes :	27141,27
Section d'investissement	
Opération station épuration n° 72	
D2315- Travaux installation, matériel et outillage technique	22809,35
Cumul dépenses :	22809,35
R001- Excédent d'investissement 2016 reporté en 2017	22809,35
Cumul recettes :	22809,35

Le CM, après en avoir délibéré, par 17 voix pour sur 17 suffrages exprimés, accepte d'affecter les résultats 2016 du service assainissement 2016 sur l'exercice 2017 par décision modificative ci-dessus présentée.

LIVRE CORMIER COMMUNAUTE - CLECT NOUVELLE EVALUATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DUE PAR LA COMMUNE DE LIVRE-SUR-CHANGEON

Le conseil de l'établissement public de coopération intercommunale doit communiquer aux communes membres, avant le 15.02 de chaque année, le montant prévisionnel des attributions de compensation.

Il n'y a pas d'obligation à ce que cette notification passe par une délibération du conseil communautaire, même si

c'est la procédure généralement appliquée par les EPCI. La CLECT a 9 mois pour se prononcer sur l'évaluation des charges transférées, soit jusqu'au 30.09.2017.

Les conseils municipaux ont 3 mois pour se prononcer sur le rapport de la CLECT à compter de sa transmission. En cas de non-transmission du rapport de la CLECT aux communes, ou en l'absence d'approbation de celui-ci, la loi définit une méthode appliquée par le préfet.

Le coût net retenu sera égal à la moyenne des dépenses figurant sur les comptes administratifs de la commune, actualisée en fonction de l'indice des prix hors tabac et de l'indice des prix de la formation brute de capital fixe des administrations publiques.

La CC Liffré-Cormier a souhaité intégrer dans l'évaluation des attributions de compensation 2017 des communes :

- Le montant des subventions versées par la COM'Onze aux associations du territoire des 4 communes n'entrant pas dans le cadre du projet communautaire de la CC Liffré-Cormier.
- L'évaluation des charges transférées au titre du transfert de la compétence Halte-Garderie de la commune de Saint-Aubin du Cormier à la CC Liffré-Cormier.
- Le montant des frais d'utilisation des locaux communaux par les services intercommunaux de la COM'Onze dans le cadre des compétences

Pour Livré-sur-Changeon :

Commune	Organisme	2015 (extrait du grand livre)	Stratorial 2016 (extrait du grand livre)	Montant potentiel à intégrer à l'AC	Commentaire
Livr��-sur-Changeon	Livr��-sur-Changeons - comice agricole	736		245	Subvention vers��e tous les 3 ans
	Changeons en Festival	0	500		subvention vers��e sp��cialement en 2016 pour un ��v��nement
	Asso accueil p��riscolaire (pour la gestion de l'ALSH ado)	42 431	34328		Dans le cadre de la comp��tence ALSH
	Etoile des neiges		1460		Subvention vers��e uniquement en 2016
	Total			245	

Commune	Equipement / service	2014	2015	2016	Moyenne
Livr��-sur-Changeon	Espace jeux (20 �� par s��ance)	NC	NC	520	520
	Animations s��niors	NC	NC	40	40
	Total	0	0	560	560

Il s'agit d'une attribution de compensation (AC) particuli  re dans la mesure o   elle est destin  e    assurer la neutralit   financi  re de l'entr  e de Livr  -sur-Changeon au sein de Liff  -Cormier Communaut  . Autrement dit, cette entr  e ne doit pas g  n  rer de co  t suppl  mentaire pour la commune. Cette AC n'est pas destin  e    compenser un transfert de comp  tence, au sens strict.

Au regard de ces   l  ments, l'attribution de compensation provisoire pour 2017 de la commune de Livr  -sur-Changeon s'  l  vera    - 6740    annuels au lieu de - 7 300   , soit 557.42    par mois    reverser    Liff  -cormier Communaut  , de f  vrier    d  cembre 2017.

Le CM, apr  s en avoir d  lib  r  , par 11 voix pour, 7 absentions, valide la nouvelle   valuation de l'attribution de compensation due par Livr  -sur-Changeon.

VOIRIE CR - DECLASSEMENT ET ALIENATION DU CR 75 EN PARTIE

Pour rappel, il est pr  sent   une proposition d'acquisition partielle du chemin rural n   75, situ   au lieu-dit La Goupill  re et d  sign   sur le plan cadastral par le n   58, d'une superficie de 264 m  .

Une enqu  te a   t   r  alis  e du lundi 23.01.2017 au lundi 6.02.2017

Le commissaire-enqu  teur a conclu *que le projet de d  classement et d'ali  nation n'a soulev   aucune opposition du public, que l'ali  nation de la portion de voie communale, apr  s son d  classement, ne pr  sente aucun inconv  nient ni pour la circulation du public, ni pour la commune de Livr  -sue-Changeon.*

Je cons  d  re que la portion de voie, constituant un embranchement en impasse, au hameau de la Goupill  re du chemin rural 75, peut   tre d  class  e du domaine public de la commune pour   tre reclass  e dans le domaine priv   afin d'  tre c  d  e au riverain.

Le commissaire enqu  teur donne un avis favorable au projet de d  classement et d'ali  nation de cette portion

communautaires suivantes : espaces jeux et animations s  niors.

Principes de calcul :

- Les subventions vers  es dans le cadre de comp  tences communautaires reprises par la CC Liff  -Cormier (subventions CSF accueil de loisirs et espace-jeunes, UTL...) ne donneront pas lieu    modification de l'AC puisqu'elles seront toujours port  es par la CC.
- Quelques organismes ont b  n  fici   de subventions exceptionnelles au titre d'  v  nement particulier (Festival en changeons), ces subventions n'ont pas   t   int  gr  es    la revalorisation de l'AC.
- Pour les autres, une moyenne sur les 3 ann  es disponibles a   t   r  alis  e.

du chemin rural n  75 situ  e    la Goupill  re sur le territoire de Livr  -sur-Changeon »

Le CM, apr  s en avoir d  lib  r  , par 18 voix pour,

- *Valide la conclusion de l'enqu  te publique : favorable au projet de d  classement et d'ali  nation ;*
- *Accepte le d  classement de la partie du CR n  75 (264m  ), ci-dessus mentionn  , en vue de son ali  nation ;*
- *Vend au GAEC LEONARD Dominique, La Goupill  re Livr  -sur-Changeon 264m   du CR n  75 ;*
- *Valide les conditions financi  res de l'ali  nation, ci-dessus   nonc  es ;*
- *D  signe l'  tude de Ma  tre OUAIRY, notaire    Val d'IZ  , pour la r  daction de l'acte de vente ;*
- *Autorise Mr Le Maire    signer les documents aff  rents    cette ali  nation.*

SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAUX VAL D'IZE

AVIS TRANSFERT DE LA COMPETENCE PRODUCTION D'EAU POTABLE AU PROFIT DU SYMEVAL

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Val d'IZ   exerce jusqu'   ce jour la comp  tence eau potable sur les communes de Dourdain, Livr  -sur-Changeon, Mec  , Montreuil des Landes, Saint Christophe des Bois, Taillis et Val d'IZ  .

Par d  lib  ration en date du 14.12.2016, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'IZ   a d  cid   de transf  rer sa comp  tence production au SYMEVAL    compter du 1.01.2018.

Il est rappel   que le CM, dispose de 3 mois    compter de la notification de la d  lib  ration prise par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Val d'IZ   pour se prononcer sur ce transfert de comp  tence. A D  faut, sa d  cision est r  put  e favorable.

Le CM, apr  s en avoir d  lib  r  , par 17 voix pour et une abstention, accepte le transfert de la comp  tence

production d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de Val d'Izé au profit du SYMEVAL à compter du 1er janvier 2018.

COUT FONCTIONNEMENT ECOLE PUBLIQUE MODIFICATION DE LA PARTICIPATION DEMANDEE A LA COMMUNE DE MECÉ POUR 2015-2016

La commune de Mecé demande de revoir le montant de la participation pour la scolarisation à l'école publique de deux enfants en classe élémentaire qui ont quitté la commune de Mecé en août 2015 pour Livré-sur-Changeon :

Participation demandée à la commune de Mecé conformément à la délibération du CM du 01.07.2016 :

Maternelle	3	1078,88 €	3 236,64 €
Elémentaire	15	258,74 €	3 881,10 €
	18	CUMUL :	7117,74 €

Il est proposé au CM de rectifier la participation comme suit :

Maternelle	3	1 078,88 €	3 236,64 €
Elémentaire	13	258,74 €	3 363.62 €
		A ANNULER : 258.74 € x 2 élémentaires -2 = 517.48	
Total	16	A recouvrer auprès de Mecé :	6 600.26 €

Le CM, après en avoir délibéré, par 18 voix pour, accepte la modification ci-dessus pour l'année scolaire 2015-2016.

SECURITE CIVILE

ACTE D'ENGAGEMENT DE LA RESERVE CITOYENNE

Le 23.09.2016, le CM a validé le plan communal de sauvegarde de Livré (PCS), plan qui consiste à prévenir et à gérer les risques naturels, sanitaires ou technologiques. Il s'agit du pendant communal du plan ORSEC départemental.

Dans ce cadre, il avait été évoqué l'idée de mettre à jour la réserve communale de sécurité civile, constituée de bénévoles dont les compétences peuvent être mobilisées par le maire dans ses missions de soutien des populations sinistrées.

Un appel à candidatures a été réalisé à travers le bulletin communal. Plusieurs candidatures ont été reçues. Il est toutefois nécessaire de contractualiser cet engagement entre la commune et le bénévole. Un acte d'engagement a ainsi été rédigé pour clarifier le rôle, les missions du bénévole, sa couverture assurantielle...

Après examen et éventuel amendement, le CM, par 18 voix pour, valide l'acte d'engagement présenté ce jour.

CAPTURE ESPECES NUISIBLES - SUBVENTION FGON ET PROTECTION DES PIEGEURS

A ce jour, la commune dispose de **3 piègeurs agréés**. Ils assument une mission quotidienne de piégeage notamment des ragondins, des rats musqués et des renards.

A ce titre, ils bénéficient d'une indemnité de 2 € par ragondins et rats musqués capturés. Cette indemnité, dite "prime à la queue" couvre d'ailleurs à peine les frais engagés. Cette indemnité est versée par le FGON, association qui reçoit des fonds de notre commune par le biais d'une subvention. En revanche, aucune indemnisation n'est actuellement prévue pour la capture des renards.

Au regard de ces éléments, il est proposé d'indemniser les piègeurs pour toute capture de renard à hauteur de 3 € par prise. Dans un souci d'optimiser ce piégeage, les deux associations de chasse de la commune seraient associées à l'opération et bénéficieraient de cette même indemnisation de 3 € par capture. Cette indemnisation se ferait dans la limite de 60 prises par an.

Le CM, après en avoir délibéré, par 18 voix pour, décide de verser une subvention au FGON pour les captures de renards aux conditions ci-dessus mentionnées.

Les piègeurs assument une mission risquée. Ils sont susceptibles de contracter des zoonoses variées. Récemment un de nos piègeurs a contracté une leptospirose dans le cadre de son activité de piégeage.

Pour protéger les piègeurs, au-delà des mesures habituelles de protection, il est proposé de prendre en charge le coût de la vaccination des piègeurs communaux agréés qui le souhaitent. Pour information, le vaccin avoisine les 60 € avec un rappel tous les 2 ans.

Les différentes mesures évoquées ont été arrêtées de manière unanime lors d'une réunion entre la municipalité, le référent communal du FGON, les piègeurs et les représentants des deux associations de chasse le 18.02.2017.

Le CM, après en avoir délibéré, par 18 voix pour, décide de prendre en charge la vaccination des piègeurs communaux agréés qui le souhaitent.

PARCELLE COMMUNALE - LOCATION PARCELLE AGRICOLE YI 9

Suite à la réunion de la commission agricole du 21.08.2017, la mairie a reçu une candidature pour la location de la parcelle YI9. Le tarif de la location serait de 128.23 € + frais / an. Location à partir du 15 mars.

N'ayant pas eu d'autre offre et en raison de la pertinence de la demande, il est proposé au conseil de se prononcer sur l'attribution de ladite parcelle au GAEC de L'Aubriais et d'autoriser Mr Le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Le CM, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 3 voix contre, décide de louer une partie de la parcelle communale référencée YI 9 au GAEC de L'Aubriais à Livré-sur-Changeon.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2017

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Céline LEPOULTIER, Dominique LECOINTE, Emmanuelle THOMAS, Bruno LERAY, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Gérard BAUDY.

Absents excusés : Mme Marie-Danielle BOUVET, Sébastien PAINCHAUD qui a donné procuration à F. BEAUGENDRE, Pierre KERGARAVAT qui a donné procuration à D. LECOINTE, Christelle JAMELOT qui a donné procuration à N. PAIMBLANC, Sophie STRACQUADANIO qui a donné procuration à Claire JULIEN, Jean-Michel HURAUULT qui a donné procuration à Gérard BAUDY

SUBVENTION ACCORDEE EN 2017 AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, la mairie a reçu un certain nombre de demandes de subventions de la part des associations. Pour les examiner, une commission s'est réunie pour les examiner le mardi 7 mars à 20h30.

	Subvention 2016	Subvention demandée en 2017	Subvention proposée par le CM 2017
ASLM Badminton	0	500	500
ASLM Basket	400	600	400
ASLM Foot	0	1000	0
Changeon(s) en Festi'val	1000	1500	1000
Club de l'amitié	500	600	500
Comité de Jumelage	700	900	700
Comité des fêtes	1400	1400	1400
Etoile des Neiges	960	3362.6	900
Les Arts Kultur	0	2 500	1 000
Tennis Club	400	800	400
UNC	250	250	400
Vivre chez soi	600	600	600

Dans le cadre d'une bonne gestion du parc du matériel sportif, il est rappelé que le matériel structurant est acquis par la commune et mis à disposition des associations. En contrepartie les associations ne bénéficient pas de subvention l'année de cette acquisition. Certaines demandes incomplètes ou parvenues récemment seront examinées lors des prochains conseils.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour, accepte le montant des subventions 2017 comme ci-dessus énumérées.

SECURISATION BOURG ET AMENAGEMENT PLACE PRIEURE - CODD - MAITRISE D'ŒUVRE

La sécurisation du bourg constitue un projet essentiel. L'opération a été estimée en 2016 à environ 500 000 € HT. L'étude du projet a été déléguée au cabinet TECAM dans le cadre d'un CODD (Contrat d'Objectifs de Développement Durable).

Présentation du CODD du cabinet TECAM.

Pour réaliser le CODD, le cabinet TECAM a tenu compte des demandes initiales de la municipalité, d'une réunion publique suivie d'une visite du bourg, d'une consultation des commerces concernés, d'une réunion devant le CM, des remarques formulées lors de la commission agriculture. Ces différentes rencontres ont conduit à plusieurs ajustements :

Une autre réunion publique aura lieu pour présenter le projet à la population.

Le CM après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 2 abstentions, accepte le CODD.

Désignation de la maîtrise d'œuvre pour les travaux

Il est présenté les 3 offres reçues pour la maîtrise d'œuvre.

Il est proposé de retenir le cabinet TECAM pour la maîtrise d'œuvre du chantier de sécurisation du bourg et d'aménagement de la place de la mairie au prix de 23 760.00 € TTC 19 800 € HT.

Le CM, après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 2 abstentions, retient le cabinet TECAM pour la maîtrise d'œuvre du chantier de sécurisation du bourg et d'aménagement de la place de la mairie et charge M le Maire de signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

MAISON MEDICALE - PROJET

La commune comporte plusieurs professionnels de santé sur son territoire. Fin 2017, le médecin généraliste prendra sa retraite.

Pour maintenir une présence médicale sur la commune, la municipalité a réuni les professionnels de santé fin 2016. Ils ont tous affirmé la nécessité de créer une maison médicale (maison de Santé) permettant un fonctionnement pluridisciplinaire, en groupe avec des charges mutualisées, fonctionnement susceptible d'assurer une continuité des services de soins. Ce souhait a été formalisé par écrit. Ils ont déterminé les besoins en surface et affiché leurs préférences de localisation.

Pour se prononcer clairement, la commission pour la préservation du pôle médical de Livré a estimé le 10.02.2017 qu'il était indispensable d'avoir un plan et une idée du coût du projet.

Le cabinet MAB GASNIER a été sollicité afin de fournir un plan du local visé après étude de la structure ainsi qu'un aménagement cohérent avec le cahier des charges fourni par les professionnels.

Le résultat a été présenté à la commune le 17 mars. Le projet intègre également l'atelier d'un prothésiste dentaire.

Le coût a été estimé à 500 000 € HT à ajouter au prix du terrain et du local existant à réhabiliter.

Le CM après en avoir délibéré :

- *est favorable sur le principe de ce projet par 15 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions*
- *mandate, par 16 voix pour et 2 abstentions, le maire pour négocier une acquisition de l'ancien garage Guillaume*
- *par 16 voix pour et 2 abstentions est favorable à la réalisation du CCTP et du CCAP pour attribuer la maîtrise d'œuvre du projet lors d'un prochain conseil*
- *autorise, par 16 voix pour et 2 abstentions, M Le Maire à solliciter une subvention auprès du Département (FST), auprès de la Liffre-Cormier Communauté et auprès de l'Agence Régionale de la Santé.*

DELIBERATIONS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU VAL D'IZE CONVENTION POUR TRAVAUX EXTENSION ET DE RENFORCEMENT

Dans le cadre de la construction de 4 habitations sur la parcelle YI n° 8, des extensions de réseaux sont nécessaires pour le raccordement à l'eau potable.

Le CM, après en avoir délibéré, par 18 voix pour, autorise M le Maire à signer le devis du Syndicat Intercommunal des eaux du Val d'Izé pour le montant de la part communale.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2017

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Sébastien PAINCHAUD, Céline LEPOULTIER, Dominique LECOINTE, Christelle JAMELOT, Emmanuelle THOMAS, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Marie-Danielle BOUVET et Gérard BAUDY.

Absents excusés : Pierre KERGARAVAT qui a donné procuration à D. LECOINTE, Sophie STRACQUADANIO qui a donné procuration à C. JULIEN, Jean-Michel HURAUULT qui a donné procuration à G. BAUDY, Bruno LERAY qui a donné procuration à G. HENRY

CA 2016 - COMMUNE DE LIVRE SUR CHANGEON		
FONCTIONNEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1485523,00	1132778,37
Recettes	1485523,00	1257030,49
Excédent d'exercice 2016 :		124252,12
Excédent 2015 Reporté :		263581,73
EXCEDENT DE CLOTURE FIN 2016 :		387833,85

INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1599372,91	589236,47
Recettes	1599372,91	837731,00
Excédent exercice 2016 :		248494,53
Déficit 2015 Reporté :		286493,66
DEFICIT DE CLOTURE 2016 :		-37999,13

CA 2016 - ZA LA LANDELLE		
FONCTIONNEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	131396,64	0
Recettes	131396,64	0
Excédent d'exercice 2016 :		
Déficit 2015 Reporté :		15695,41
DEFICIT DE CLOTURE FIN 2016 :		15695,41

INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	90700,23	0,00
Recettes	90700,23	0,00
Excédent d'exercice 2016 :		0,00
Déficit 2015 Reporté :		11979,68
DEFICIT DE CLOTURE 2016 :		11979,68

CA 2016 - ZA LE CLOS HAMMELIN		
FONCTIONNEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	970074,31	525878,65
Recettes	970074,31	525878,65
Excédent d'exercice 2016 :		0
Report 2015 Excédent :		6172,43
EXCEDENT DE CLOTURE FIN 2016 :		6172,43

INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1046491,49	568327,63
Recettes	1046491,49	495171,88
Déficit d'Exercice 2016 :		-73155,75
Déficit reporté de 2015 :		331519,61
DEFICIT DE CLOTURE 2016 :		404675,36

Après s'être fait présenté par M le Maire, le budget primitif et les décisions modificatives 2016, il est donné lecture des comptes administratifs 2016.

Le conseil constate pour la comptabilité principale et des budgets annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion concernant le report à nouveau, le résultat d'exploitation de l'exercice et le

fonds de roulement du bilan d'entrée, de sortie aux débits portés à titre budgétaire aux différents comptes et reconnaissant la sincérité des restes à réaliser.

M le Maire présente les comptes administratifs ci-dessus énoncés pour 2016 et l'état des restes à réaliser pour le budget communal :

Reste à réaliser en section investissement	DEPENSES : 216 787.44 €
	RECETTES : 216 787.44 €

M le maire quitte la salle pour le vote.

Le CM sous la présidence de Mme LERAY GRILL, 1^{ère} adjointe, procède au vote des CA 2016 ci-dessus présentés et des restes à réaliser de la section d'investissement pour le budget communal.

Le CM par votes à main levée accepte les comptes administratifs 2016 ci-dessus présentés :

- *par 15 voix pour et 3 abstentions : CA-2016 et les restes à réaliser du budget communal ;*
- *par 15 voix pour et 3 abstentions : CA-2016 de la Zone d'Activités du Clos Hammelin ;*

- *par 18 voix pour : CA de la Zone Artisanale la Landelle.*

BUDGETS: COMME ET ZA LA LANDELLE ET LE CLOS HAMMELIN

AFFECTATION DES RESULTATS 2016 AU B.P. 2017

M le maire propose de prendre en charge les déficits et les excédents des budgets ci-dessus présentés par les écritures suivantes sur le BP 2017 :

FONCTIONNEMENT	COMMUNE BP 2017	€
R002 Excédent de fonctionnement 2015 reporté (387 833.85 – 37 999.13)		349 834.72
INVESTISSEMENT	COMMUNE BP 2017	€
D 022 Prise en charge déficit 2015/2016		37 999. 13
R1068 Affectation résultat fonctionnement 2016 pour couvrir déficit d'investissement 2016/2017		37 999. 13

FONCTIONNEMENT	ZA LA LANDELLE	€
D 002 Prise en charge Déficit 2016		15 695. 41
INVESTISSEMENT	ZA LA LANDELLE	€
D001 Prise en charge Déficit 2016		11 979. 68

DELIBERATIONS

FONCTIONNEMENT	ZA LE CLOS HAMMELIN	€
R 002 Intégration excédent 2016		6 172. 43
INVESTISSEMENT	ZA LE CLOS HAMMELIN	€
D001 Prise en charge Déficit 2016		404 675. 36

Le CM, après en avoir délibéré, par votes à main levée accepte l'affectation des résultats 2016 des budgets comme ci-dessus présentés aux BP 2017 :

- Par 16 voix pour et 3 abstentions pour le budget communal ;
- Par 19 voix pour pour la ZA La Landelle ;
- Par 16 voix pour et 3 abstentions pour la ZA Le Clos Hammelin.

BUDGETS COMMUNAL, ZA LA LANDELLE ET LE CLOS HAMMELIN COMPTES DE GESTION 2016

M le Maire présente, pour les budgets :

- Commune
- Zone Artisanale La Landelle
- Zone d'Activités Le Clos Hammelin

Le CM, après en avoir délibéré, par votes à main levée, accepte les comptes de gestion dressés pour 2016 par Mme Isabelle LAMARRE, Chef de Poste Trésorière à Liffré, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur sans observation et sans réserve de sa part :

- Par 16 voix pour et 3 abstentions le compte de gestion de la commune ;
- Par 19 Voir pour le compte de gestion de La Z.A. La Landelle ;
- Par 16 voix pour et 3 abstentions le compte de gestion de la Z.A. Le Clos Hammelin.

BUDGET PRIMITIF 2017

COMMUNE, ZA LA LANDELLE, CLOS HAMMELIN

M Le Maire présente les prévisions au CM des budgets primitifs 2017 se résumant comme suit :

COMMUNE	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 599 583.72	1 599 583.72
Section d'investissement	861 880.19	861 880.19

ZA LA LANDELLE	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	131 396.64	131 396.54
Section d'investissement	90 700.23	90 700.23

ZA LE CLOS HAMMELIN	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	824 566.47	824 566.47
Section d'investissement	1 043 152.40	1 043 152.40

Le CM, après en avoir délibéré, par votes à main levée, accepte les budgets primitifs ci-dessus présentés :

- Par 16 voix pour, 2 contre et 1 abstention le budget communal ;
- Par 19 voix pour le budget de la ZA la Landelle ;
- Par 16 voix pour et 3 contre le budget de la ZA Le Clos Hammelin.

BUDGET COMMUNAL - SUBVENTION BUDGET MAISON DE SANTE

Il est proposé de verser une subvention communale pour autofinancer en partie le budget annexe Maison de santé qui vient d'être créé par délibération du 07/04/2017, dans le cadre de réhabilitation d'un bâtiment pour la création de services aux personnes à la hauteur de 150 000 €.

Le CM, par 15 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, décide d'accorder, au budget annexe Maison de Santé, une subvention de 150 000 € pour autofinancer en partie l'acquisition et la réhabilitation d'un bâtiment en maison de santé.

TAUX D'IMPOSITION 2017

Il est proposé de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales de 2016 en 2017 :

	Taux 2013	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Taux proposés pour 2017
Taxe d'habitation	16,08 %	16,08 %	16.08 %	16.08 %	16.08 %
Taxe foncière / bâti	18,87 %	18,87 %	18.87%	18.87%	18.87%
Taxe foncière / non bâti	46,42 %	46,42 %	46.42%	46.42%	46.42%

Le CM, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, décide de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales en 2017.

CREATION BUDGET ANNEXE EN 2017: MAISON DE SANTE AVEC ASSUJETTISSEMENT A LA T.V.A.

M le maire fait le point sur le projet de création de la Maison de Santé pluri-professionnelle.

Le CM après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 1 abstention décide :

- De créer un budget annexe dont les caractéristiques sont :

- **Nom** : Maison de Santé.
- **Objet** : Construction d'une maison de santé pluri-professionnelle mise à disposition de professionnels. de santé moyennant le versement d'un loyer.
- **Nomenclature** : M 14 de commune de moins de 3500 habitants.
- **Situation au regard de la TVA** : Assujettissement.

- **Ce budget n'aura pas d'autonomie (pas de compte 515 propre).**

- d'autoriser M le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET ANNEXE : MAISON DE SANTE

Le CM, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, vote le budget primitif 2017 du budget annexe Maison de Santé comme suit :

Maison de Santé	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	158 000.00	158 000.00
Section d'investissement	621 000.00	621 000.00

SUBVENTION COMMUNALE - C. S. F. TEMPS DU MIDI

Après présentation du dossier de demande de subventionnement de la CSF, le CM, après en avoir délibéré,

1° Attribution d'une subvention pour la pause méridienne mensualisée :

Par 14 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, décide de verser une subvention communale de **22 880 €** pour le temps du midi. **Le versement est mensualisé : 1 906.66 € (22880 € :12 mois).**

Cette subvention sera versée comme suit :

Le 1^{er} versement sera effectué à la hauteur de 4 mois : janvier à avril pour un total de 7 626.66 € et par la suite en début des mois de mai à décembre 2017 : 8 mois x 1906.66 = 15 253.34 €

2° Pour la demande de subvention de la garderie du matin et du soir :

Après présentation de la demande d'aide financière de la CSF Il est proposé de rencontrer les responsables de l'association pour faire le point pour répondre à différentes interrogations.

Rappel : Demande de subvention de 13 460 € sur un budget prévisionnel 2017 de 72 660 €.

3° Charge M le Maire de signer tous les documents concernant la convention de subventionnement pour cette affaire.

Le Compte administratif 2016 Et le Budget 2017

Un excédent de fonctionnement de 124 252 € en 2016



Dans le cadre de son fonctionnement, la commune a dégagé en 2016 un excédent de fonctionnement de **124 252 €** qui correspond à la différence entre les 1 257 030 € de recettes encaissées (impôts, dotation, tickets cantine, locations...) et les 1 132 778 € de dépenses acquittées (charges de personnel, services à la population, entretien...). Cet excédent de 2016, ajouté au résultat reporté de 2015 (263 581 €) conduit à un résultat cumulé de clôture de 387 833 €. Le Conseil Municipal a affecté cette somme à l'apurement du déficit cumulé en investissement à hauteur de 37 999 € (déficit de 2015 de 286 493 € moins l'excédent en 2016 de 248 494 €).

Le solde positif cumulé de 349 834.72 € sera reporté en fonctionnement en 2017 et servira à rembourser le capital des emprunts et à financer nos investissements : aménagement et sécurisation du bourg et de la Place du Prieuré, rénovation de notre voirie communale, rénovation de nos toilettes publiques...

Des investissements 2016 reportés...



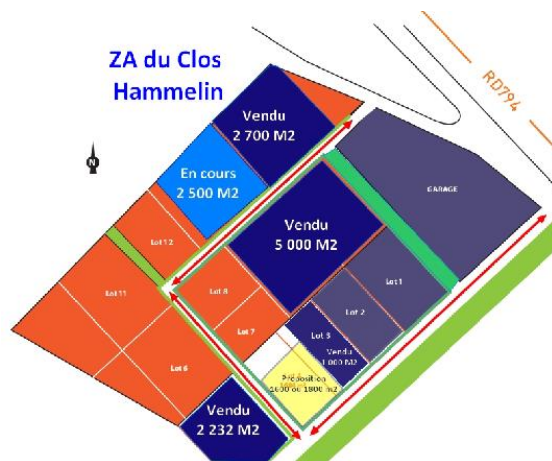
En matière d'investissement, l'année 2016 ne s'est pas déroulée comme prévu. Le projet de sécurisation du bourg et d'aménagement de la Place du Prieuré a pris de nombreux mois de retard, notamment en raison des échanges avec nos partenaires (Département et Architecte des Bâtiments de France).

Une partie du programme de rénovation de la voirie a également été reportée. En effet, plusieurs permis de construire ont été accordés, à proximité immédiate de certaines voies dont la rénovation était programmée. Nous attendons naturellement que les travaux des réseaux sous ces voies soient achevés avant de les rénover. Cela concerne la rue des lavandières et le début de la route menant à Villeneuve.

Un budget 2017 structurant

En matière d'investissement, le budget 2017 comporte plusieurs projets structurants :

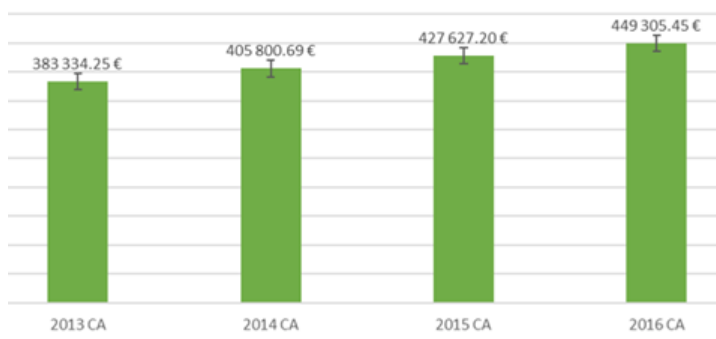
- La sécurité de la traversée du bourg et l'aménagement de la Place de la Mairie.
- La construction de la Maison de santé pluri-disciplinaire (réhabilitation de l'ancien garage Esnault, rue Jean Béziel). Un budget annexe assujéti à la TVA a été créé afin de la récupérer sur les travaux réalisés.
- La rénovation de 2 km de voie communale entre la Trulais et la Bouverie, ajoutée au report de 2016 (1 km).
- La création d'une voirie en U avec l'ensemble des réseaux au sein de la zone d'activités du Clos Hammelin (au sein du budget annexe existant).
- La rénovation et l'adaptation aux PMR des toilettes publiques adjacentes à l'église du Prieuré. Nous sommes de l'attente d'un accord sur une subvention DETR demandée.



Ces investissements seront financés par les excédents que nous dégagons, les subventions que nous sollicitons, les diverses dotations (Fonds de compensation de la TVA, amortissements) ainsi que les emprunts. Ces derniers constitueront une part non négligeable de nos ressources puisqu'il s'agit de financer des investissements de long terme. Nous pourrions toutefois profiter de taux encore bas.

Les prêts réalisés augmenteront notre endettement par habitant. Il s'agit d'un choix assumé. A l'instar du cholestérol, il existe du « bon » et du « mauvais » endettement. A titre d'exemple, l'endettement de l'Etat ne relève pas d'une bonne pratique car il conduit à s'endetter pour payer ses dépenses courantes. Ce n'est pas le cas de la commune qui, chaque année, dépense moins qu'elle ne « gagne » (un excédent de 124 252 € en 2016). L'endettement de la commune augmente uniquement en raison d'investissements majeurs concentrés sur une courte période (salle des sports, sécurisation du bourg et maison médicale...).

Charges du personnel retraitées



En matière de fonctionnement, nous poursuivrons la maîtrise de nos dépenses. Les charges à caractère général (alimentation, eau, énergie, fournitures d'entretien, scolaires et administratives, prestations de service, maintenance...) font l'objet d'un contrôle régulier. Ce contrôle permanent a permis de diminuer ces dépenses de 297 200 € en 2015 à 284 450 € en 2016, soit 4.3% en moins. Toutefois, il faut conserver à l'esprit que certaines dépenses contraintes comme les charges liées à l'ADS (Administration du Droit des Sols : instruction des permis de construire, des déclarations préalables...) augmenteront significativement en 2017, de 1 500 à 5 200 € pour l'ADS...

Les charges de personnel, poste le plus important avec près de 450 000 € en 2016 (total retraité), n'évolueront pas de manière importante. Les objectifs sont d'atténuer la hausse du point, entrée en vigueur au 1^{er} février 2017, et de sensibiliser les agents sur les conséquences financières de l'absentéisme sur la collectivité. Les autres charges de gestion courante comme les charges financières resteront contenues.



Encore des élections !

Les élections législatives auront lieu les dimanches **11 et 18 Juin 2017**.

Contrairement aux Présidentielles, **les bureaux de vote fermeront à 18h**.

Il sera impératif d'avoir une pièce d'identité !

Cette pièce peut être :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée)
- Passeport (valide ou périmé)
- Permis de conduire (valide)
- Carte vitale avec photo (valide)
- Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide)
- Livret de circulation (valide)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élus locaux avec photo (valide)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (valide)



Ordre des Palmes Académiques Grade d'Officier

Madame Martine Leray (à gauche sur la photo), adjoint technique Recherche et Formation, résidant au 26, rue de l'Ancien Presbytère, a été promue en juillet 2016 au **grade d'Officier des Palmes Académiques**. Elle avait reçu le grade de Chevalier en 2010.



Elle a été décorée, des insignes des palmes académiques, le 9 Mars 2017, en présence de Thierry Terret, recteur de l'académie de Rennes, chancelier des universités de Bretagne.

Au nom de la municipalité, toutes nos félicitations !

Conseil municipal des Jeunes

Après une longue préparation, le lundi 17 avril, lundi de Pâques, a eu lieu la première Chasse aux œufs organisée par le Conseil municipal des Jeunes au profit de l'association « Les p'tits héros ». Celle-ci était présente sur le site pour des ateliers de premiers secours.

Le Conseil des Jeunes a été assisté par le Conseil des Enfants ainsi que de quelques bénévoles et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que 120 petits et grands chasseurs ont pu fouiner sur le terrain de foot d'entraînement à la recherche des œufs de couleur prévus selon chaque tranche d'âge. Même la Reine de Livré et sa première dauphine, fraîchement élues, sont venues tenter leur chance !

Ils ont pu aussi chercher l'Œuf doré et l'Œuf argenté qui devaient permettre de gagner de grosses figurines en chocolat! Et c'est après de nombreuses recherches que deux petits chanceux ont trouvé ces œufs tant recherchés!



Info Conso : Carte bancaire et piratage

Aujourd'hui, la majorité des achats est effectuée par carte bancaire, et de plus en plus via Internet. Toutefois, lors du paiement en ligne, certains consommateurs craignent de voir leurs données bancaires piratées. Bien que la loi protège les consommateurs victimes de l'utilisation frauduleuse de leurs données bancaires, certaines précautions sont à prendre :

- **Ne pas acheter en ligne depuis un Wi-Fi public.** Les données peuvent en effet être facilement interceptées par une personne malveillante.
- **Prêter attention aux sites inconnus / faux sites Internet.** Mieux vaut privilégier les achats sur des sites Web connus ou au moins s'assurer qu'il y a bien une adresse en France et des coordonnées valides.
- **Veiller à ce que le site sécurise la transaction bancaire.** L'adresse doit démarrer par HTTPS et/ou disposer d'un petit cadenas.
- **Utiliser la double sécurité.** De nombreuses banques proposent désormais la **3D Secure**, c'est-à-dire l'envoi par mail ou sms d'un code pour valider la transaction.
- **Ne jamais enregistrer une carte de paiement sur une application smartphone ou dans le navigateur de l'ordinateur.** Ces terminaux ne sont en effet pas nécessairement conçus pour garantir une sécurité optimale des données bancaires.

Que faire en cas d'opération frauduleuse ?

Faire immédiatement opposition en appelant le numéro communiqué par votre banque ou le **numéro spécial du serveur interbancaire : 0892 705 705**. Lors de votre appel, vous devrez communiquer le numéro à 16 chiffres et la date d'expiration de la carte ; il est donc important de conserver cette information. Afin de prouver votre opposition, elle devra aussi être confirmée sans délai par lettre recommandée à votre banque.

L'INC, Institut national de la consommation, a réalisé 3 **fiches pratiques** qui peuvent aider à sécuriser sa carte bancaire et ses achats en ligne :

- La carte bancaire
- Le paiement sans contact
- Le portefeuille électronique ou numérique.

Elles sont disponibles à l'accueil de la Mce ou en téléchargement sur www.conso.net.

En cas de litige, les associations de défense des consommateurs peuvent vous aider : retrouvez toutes les permanences des associations de consommateurs de la Mce sur <http://www.mce-info.org/pratique/>.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Contre les frelons asiatiques



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Chacun peut lutter contre le frelon asiatique, nuisible qui détruit les ruches, en fabriquant et en installant chez soi un ou plusieurs pièges.

Faites des pièges dès maintenant

Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place **que pendant deux périodes bien précises**, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés :

- du 1er février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation ;
- et du 15 octobre à la fin novembre.

Comment fabriquer un piège ?



Comment préparer l'appât ?

Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- un quart de volume de **sirop de grenadine ou de cassis**, utilisé pur ;
- un demi-volume de **bière brune** ;
- un quart de volume de **vin blanc** (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Note : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

J'ai trouvé un nid : quoi faire ?

Liffré-Cormier Communauté détient la compétence pour l'élimination des nids de frelons asiatiques. C'est une entreprise spécialisée qui doit intervenir.

Attention, vous ne serez pas remboursé s'il s'agit d'un nid de guêpes ou de frelons européens !

Afin de vérifier qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, la municipalité vous propose de contacter au préalable François Beaugendre (06 13 29 74 34) qui viendra sur site constater la nature du nid.

La procédure ensuite est la suivante :

- 1) Le particulier contacte le FGDON au 02 23 48 26 32 ou secretariat@fgdon35.fr afin d'identifier le nid de frelons asiatiques.
- 2) Intervention d'une l'entreprise spécialisée.
- 3) Demande de prise en charge adressée par le particulier, lequel joint tous les justificatifs demandés.
- 4) Traitement de la demande.
- 5) Remboursement.

Pour l'année 2017, la **participation de la collectivité sera de 60 € TTC par intervention** sur le domaine privé des particuliers. Vous pouvez retirer à la mairie ou télécharger sur le site internet de la commune le formulaire de participation forfaitaire pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques (section Economie – Urbanisme puis Développement durable).

GRATUIT

Les animations de proximité sont à destination des seniors des 4 communes rattachées à la nouvelle intercommunalité Liffre-Cormier : Gosné, Saint-Aubin-du-Cormier, Livré-sur-Changeon et Mézières-sur-Couesnon.

Les animations sont animées par Magalie MARTIN, animatrice rattachée à l'équipe du service Animation Séniors du Centre Intercommunal d'Action Sociale se situant à Liffre.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Magalie MARTIN- animatrice
Service Animation Séniors
Centre Intercommunal d'Action Sociale

24 rue la Fontaine

35 340 LIFFRÉ

CONTACTS :

Tél : 07 63 49 12 54

Courriel : animation.seniors@liffre-cormier.fr

Liffre-Cormier
COMMUNAUTÉ

Centre Intercommunal
d'Action Sociale

Programme mensuel des Animations Seniors

JUIN 2017

Informations pratiques :

- Les animations sont animées par une animatrice du CIAS en partenariat avec l'ADMR du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier.
- Possibilité de transport de votre domicile au lieu de l'animation par l'ADMR. Une cotisation annuelle de 5 € sera demandée pour les non adhérents à l'association ADMR.
- Un goûter est prévu à chaque animation.

En partenariat avec :

L'ADMR du Pays de St Aubin du Cormier



Avec le soutien financier du :

Conseil départemental et de la
conférence des financeurs



ANIMATIONS GRATUITES avec
TRANSPORT à la demande

Animations du mois de JUIN

14 h - 16 h 30

☐ Case inscription à cocher / Programme à conserver

Mardi 6 juin

☐ 14 h - 16 h 30 à LIFFRE
BAL

« Bal animé par André JULIEN et
organisé par le club de l'amitié
de Liffre »

=> Rendez-vous à
L'espace intergénération
À la salle Méliès
7 rue des écoles
35340 Liffre



Mardi 13 juin

☐ 14h à 16h30
à St Aubin

BALADE ATOUR
DE L'ETANG



=> Rendez-vous à l'étang
rue de l'étang
35140 Saint Aubin du Cormier

Mardi 20 juin

☐ 14 h - 16 h 30 à LIFFRE
GOUTER FESTIF sur le thème
de la Bretagne

« Démonstration de danses bretonnes suivi
d'un goûter breton »

Rendez-vous à :
=> l'espace intergénération « salle Méliès »
7 rue des écoles
35340 Liffre

(Goûter organisé par le
comité des usagers du CIAS).



Mardi 27 juin

☐ 14 h - 16 h 30 à GOSNE
ATELIER PATISserie

« Confection et dégustation d'une
salade de fruits d'été, de smoothies
(jus de fruits mixés)... »

=> Rendez-vous à la maison des services
6 rue Buissonnière
35140 Gosné



N'hésitez pas à :

- Venir tester 1 animation (inscription via le coupon-réponse)
- Prendre contact avec l'animatrice pour toute nouvelle inscription.

LA LETTRE du **SMICTOM** des forêts

Syndicat Mixte de
Traitement et de Collecte
des Ordures Ménagères



Juin 2017 | numéro 6

J'ADOpte UN COMPOSTEUR !

Les ventes se déroulent le samedi matin, sur l'une des déchèteries de 9h30 à 12h.

Pour acheter votre composteur :

Réservation obligatoire via le formulaire sur le site internet du SMICTOM des Forêt
www.smictom-forets.fr ou par téléphone au 02 99 55 44 97

LE SMICTOM VOUS PROPOSE :

le composteur bois ou plastique (400 Litres) et le bioseau*



* Tarifs pour l'achat du 1^{er} composteur par foyer



PROCHAINES VENTES

3 JUIN À ST AUBIN D'AUBIGNÉ / 10 JUIN À LA BOUVIÈRE / 24 JUIN À MELESSE

ENSEMBLE, DONNONS UNE SECONDE VIE À NOS GRAVATS !

Suite à l'expérimentation depuis février 2016 en déchèterie de Melesse, cette nouvelle filière de valorisation va être étendue aux déchèteries de Liffre et St Aubin d'Aubigné. Les gravats valorisables seront traités localement à Liffre par la SOTRAV, où ils seront broyés pour être réutilisés.

L'entreprise SOTRAV est équipée pour recycler de nombreux matériaux que l'on regroupe sous le terme générique de « gravats » : le béton de déconstruction, les parpaings, les bordures et béton coulés en place ainsi que les pierres naturelles. Taille minimum des gravats : 5 centimètres.

Une benne spéciale est installée pour récupérer les matériaux valorisables. Les « autres gravats » tels que les faïences, les porcelaines, les carrelages et la terre, pourront toujours être déposés dans la benne qui leur était destinée.



SMICTOM des Forêts - 24 rue La Fontaine - 35340 LIFFRE - Tél : 02 99 55 44 97 - www.smictom-forets.fr

Crédit photos : SMICTOM des Forêts / Freepik.com

REPAIR CAFÉ UN RDV RÉGULIER

Donnez une seconde vie à vos objets !

Les RDV ont lieu, chaque 1^{er} samedi de juin, octobre et décembre, de 14h à 16h30, à l'annexe (Allée Henri Lebreton, près de l'Espace intergénérationnel).

Venez apprendre à réparer vos aspirateurs, cafetières, vêtements déchirés, montres ... avec les bénévoles bricoleurs/euses présents ce jour là.

Prochain rendez-vous le 3 juin !



JOUR FÉRIÉ ... COLLECTE DÉCALÉE !

Lorsqu'une semaine comporte un jour férié, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est reportée au lendemain, à partir du jour férié. En cas de jour férié, les déchèteries sont fermées.

Prochain jour férié :
Lundi 5 juin 2017



Si vous pensez qu'on ne peut déposer que des vêtements en bon état dans les bornes LE RELAIS, lisez la suite

Sur **10 kg** de vêtements jetés en France par habitant, seuls **30%** sont collectés pour être recyclés ou réutilisés.



Consignes de tri :

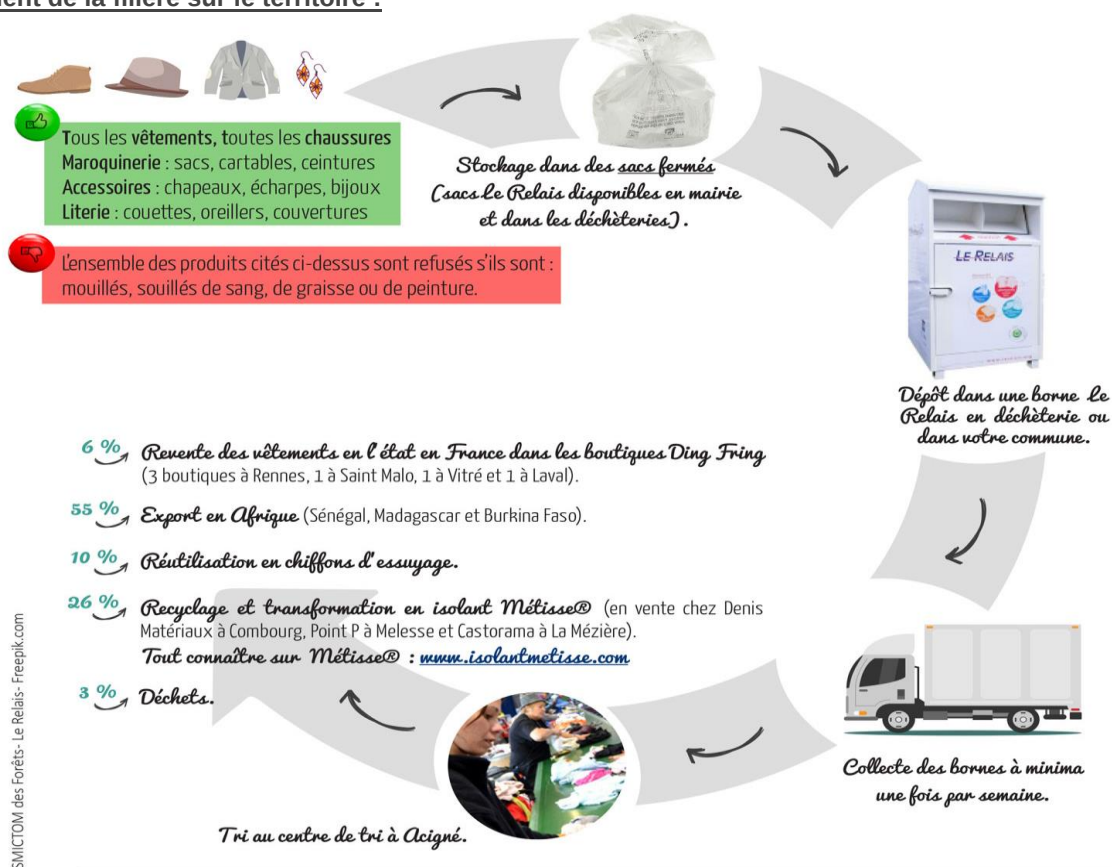
> Acceptés :

- tous les vêtements, toutes les chaussures
- maroquinerie (sacs, cartables, ceintures)
- accessoires (chapeaux, écharpes, bijoux)
- literie (couettes, oreillers, couvertures)



> Refusés : l'ensemble des produits cités ci-dessus s'ils sont mouillés, souillés de sang, de graisse ou de peinture.

Fonctionnement de la filière sur le territoire :



L'entreprise d'insertion Le Relais (basée à Acigné dans le 35) employant 140 personnes, collecte les sacs contenant les TLC sur le territoire.

LE RELAIS

Pour aller plus loin :

- > Pour trouver une borne Le Relais près de chez vous : <http://www.lerelais.org/ouddonner.php>
- > Tout connaître sur l'isolant Métisse® : www.isolantmetisse.com
- > Tout connaître sur ECO TLC : www.ecotlc.fr

***TLC : Textile Linge Chaussures**



Ecole Publique Les Korrigans

Le carnaval des classes de maternelle :

Le 23 mars, nous avons fait carnaval à la maternelle. Les plus grands ont défilé déguisés dans la rue et sont allés chanter à la maison de retraite. Les petits les ont rejoints pour déguster les crêpes que les parents nous avaient préparées.



Les Moyens Grands découvrent le Cap Fréhel :

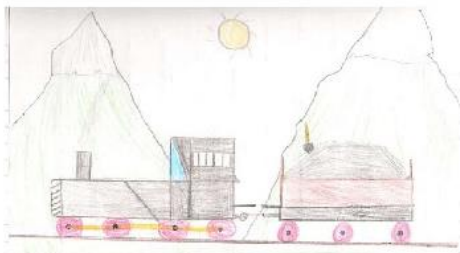
Les 20 et 21 mars, les deux classes de Moyens Grands sont parties en classe de mer au centre PEP du Cap Fréhel. Plage, pêche, visite du port d'Erquy et du Fort La Latte... deux jours intenses qui ont beaucoup apporté aux enfants.



Pages d'écriture des CM1 :

Le grand tournoi, par Noan

Il était une fois un jeune garçon qui avait 21 ans. Il voulait faire chauffeur de train. Alors il s'inscrivit à un concours. 10 jours plus tard, le concours commença. Lui, il avait une locomotive à vapeur. 3, 2, 1, go ! Tch, Tch, Tch ! 1 heure plus tard, il était au Canyon. Les rails étaient rouillés, ça faisait comme des bosses. Le train avait un métal super fort, alors ça ne lui faisait rien. 4 jours plus tard, il arriva au Mont Blanc et les rails étaient verglacés, le train avait du mal à freiner et il vit que c'était une voie sans issue. Il essaya de freiner mais le verglas l'emporta. Plus loin, il y avait un bois de neige. Le bois coinça les roues, le bois craqua. Le train déraila et tomba dans une fosse. Le garçon se réveilla, il se trouvait dans un chalet. Quelqu'un vint à sa rencontre. La personne lui raconte tout. Le train était dans une fosse, un autre train était passé et il l'avait sauvé !



Le restaurant bizarre, par Lilouane

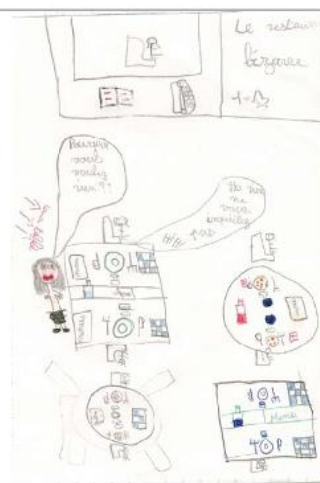
Il était une fois deux personnes qui venaient dîner dans un restaurant. Une serveuse dit :

- Tenez, une table pour vous, je vous laisse choisir votre menu.

Menu
<u>Entrée</u>
Légumes de vérité accompagnés de leur sauce
<u>Plat</u>
Pommes de terre à la poussière avec de la langue à la mangue
<u>Dessert</u>
Gâteau à l'eau ou gâteau à l'endive
<u>Boisson</u>
Orangeade, Coca-Cola, Panama dry

Les clients regardèrent le menu et firent une drôle de tête. 10 minutes plus tard, la serveuse revient et dit :

- Vous avez fait votre choix ?
- Les clients dirent :
 - Euh, finalement on n'a plus très faim !
 - Bah, qu'est-ce qu'il y a ? dit la serveuse.
 - Oh, rien, ne vous inquiétez pas !



Les CM2 en classe de mer :

Les CM2 de l'école sont allés en classe de mer. Un périple en train qui nous a menés jusqu'à l'Île Grande où nous avons posé nos valises face à la mer. Au programme, une initiation à la voile, la connaissance des animaux du bord de mer et une plongée au cœur de la conquête spatiale lors de notre visite à la Cité des Télécoms. Ce fut une expérience de vie collective très enrichissante.



Contact, renseignements et inscription auprès du directeur : M. Éric GRESSION : Jour de décharge pour direction : le jeudi (certains mercredis également)

✉ 2 rue Saint Mauron, 35450 Livré-sur-Changeon

☎ 02.99.39.08.96

✉ ecole.0351661r@ac-rennes.fr

Association des Parents d'Élèves de l'École Les Korrigans



... A vos agendas !

Fête de l'école : dimanche 25 Juin à partir de 11h
proposée par l'école des Korrigans et l'APE

Rendez-vous l'année prochaine pour la 2^e édition du Loto des enfants !

Merci à tous d'être venus nombreux à notre premier loto des enfants !

La bonne humeur était au rendez-vous pour cette soirée qui se voulait familiale et conviviale !

Petits et grands se sont prêtés au jeu avec plaisir et les sourires de chacun ont fait plaisir à voir !

Merci également au corps enseignant de l'école « Les Korrigans » qui est venu nous prêter main forte pour cette soirée.

Un beau moment de partage parents-enfants-enseignants !

Face à cette réussite, c'est avec joie que nous vous annonçons d'ores et déjà une 2^e édition du loto des enfants pour l'année prochaine !



Fête de l'école « Les Korrigans » : dimanche 25 Juin



Le dimanche 25 Juin aura lieu la fête de l'école « Les Korrigans » à la salle polyvalente de Livré-sur-Changeon.

Elle débutera à 11h par le spectacle des classes de maternelle.

Le spectacle des classes de primaire aura lieu l'après-midi à partir de 14h30.

Une restauration est prévue, sous réservation, entre 12h et 14h30.

Au menu : galette-saucisse, crêpe, boisson, glace.

De nombreux stands sont prévus : balades en poney, structure gonflable, pêche au canard, jeux bretons, palets, maquillage, ongles...et bien d'autres que vous aurez le plaisir de découvrir tout au long de la journée !

Nous procéderons également au tirage de la tombola !

A gagner : 4 entrées au Puy du fou, 1 hoverboard, 1 tonnelle, 4 traversées Paimpol-Bréhat ... la liste est longue ! Des billets seront encore en vente toute la journée !

Un DVD du spectacle vous sera proposé à l'issue des spectacles . La distribution des DVD est prévue pour la rentrée de Septembre.

Réservation pour la restauration du midi auprès de Maud : 06.60.43.03.21 ou sur notre mail : asso.leskorrigans@gmail.com

Nous vous attendons très nombreux pour cette belle journée dédiée à nos petits korrigans!!

L'APE en quelques mots :

- Association créée pour aider l'école à financer divers besoins non couverts par la municipalité.
- Argent récolté par l'APE permet de financer une partie du fonctionnement des classes, et surtout de participer au financement des sorties !
- Coût des sorties ramené à moins de 50% pour les familles.
- Organisation d'actions tout au long de l'année.
- Permettre de tisser des liens entre parents, enseignants et élèves, et de créer un milieu de vie propice au développement des enfants.

En tant que parents d'élèves, vous pouvez tous participer de manière ponctuelle ou régulière, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres actifs, vous serez les bienvenus !

Contact, renseignements :  asso.leskorrigans@gmail.com



<https://www.facebook.com/APEleskorrigans/>



<https://www.les-korrigans.fr/>

Ecole Notre Dame des Vertus
3 rue de l'ancien presbytère
Livré sur Changeon



Ecole Notre Dame
13 Rue des Ecoles
Mecé

ENEZ NOMBREUX !

Kermesse : dimanche 18 juin

Rendez-vous sur le terrain des sports de Livré Sur Changeon

12h00 : Cochon grillé (tickets en vente auprès des parents d'élèves et à la boulangerie)

14h30 : Spectacles des enfants, nombreux stands, concours de palets...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'APEL : apel.livrece@gmail.com

Journée Sportive

Jeudi 6 avril, toutes les classes des écoles privées du secteur (Gosné, Livré-sur-Changeon, Mecé, Mézières-sur-Couesnon, Saint-Aubin du Cormier) se sont retrouvées pour leur rencontre sportive annuelle sur le thème du "Ballon au pied". A Livré-sur-Changeon, ce sont toutes les classes maternelles qui se sont rencontrées.

Bol de Riz

Vendredi 31 mars, a eu lieu « l'opération Bol de riz ».

Cette année, les bénévoles aideront à financer la construction d'un collège catholique à Covè au Bénin dont la construction a été stoppée faute de ressources financières.

Sur ce territoire, une seule école primaire catholique existe et faute de collège catholique, les élèves rencontrent des difficultés à poursuivre leur scolarité.

Des dons peuvent être adressés à la DDEC (Equipe d'animation Pastorale, Projet Benin – 45 Rue de Brest CS 64213 35042 RENNES Cedex).



Pour le carnaval,
Pirates et super héros ont
côté les princesses et les
chevaliers !!
Les enfants ont apprécié de
pouvoir venir à l'école
déguisés !



ECHO DES CLASSES !

TPS-PS-MS :

Afin de découvrir le monde du vivant, la classe est ravie d'accueillir des habitants très sympathiques, à savoir des escargots. Plusieurs escargots ont ainsi été « récoltés » par des élèves.

Les escargots semblent pour les enfants des animaux communs mais en les étudiant, ils découvrent comment ils se nourrissent, se déplacent et comment ils aiment vivre.



TPS-PS-MS-GS-CP-CE1 :

La compagnie des Trois Chardons a présenté le spectacle de marionnettes « Gigote et le dragon ». Un temps de douceur et de poésie que tous ont apprécié.



GS-CP-CE1 :

En janvier, les enfants sont allés à Vitré pour assister au spectacle « BaDaBoum » de la compagnie Gondwana.

Les élèves ont découvert le son de la kora (instrument africain), de la guitare, du saxophone, du kazoo, de l'accordéon, du cajon.

Ces différents sons se mêlaient aux acrobaties des artistes : jouer de la guitare sur un vélo, être en équilibre et jouer de l'accordéon...

CE2-CM1 :

Pour poursuivre l'expérience concernant l'utilisation de l'ENT (Environnement Numérique de Travail), un journal de classe est en cours de rédaction. Les élèves se mettent dans la peau de véritables journalistes et vous présenteront bientôt leurs premiers articles dans le "Petit Livréen". Au programme : anecdotes historiques, informations, interviews, divertissement...

Des exemplaires de ce journal seront en vente à la kermesse !

CM1-CM2

Les élèves de CM1-CM2 ont réalisé des œuvres d'art avec de vieilles chaussures.

Ils devaient choisir un pays réel ou imaginaire et décorer leurs chaussures avec des symboles le représentant.



CM2 :

Le CM2 étant la porte d'entrée vers le collège, les CM2 sont allés passer toute leur journée du jeudi 4 mai au collège, pour découvrir leur future vie de collégiens.



Madame JULIEN, directrice de l'établissement:
02 99 39 00 32

A VOS AGENDAS :

Choucroute
7 octobre 2017

AGENDA

Samedi 10 Juin

Repas du Foot
Salle polyvalente

Dimanche 18 Juin

Fête de l'école Notre-Dame
Salle polyvalente

Samedi 24 Juin

Fête de la musique
Place du Prieuré

Dimanche 25 Juin

Fête de l'école Les Korrigans
Salle polyvalente

Vendredi 14 Juillet

Méchoui de l'UNC
Salle polyvalente

Samedi 15 Juillet

Festival Au Pré du Son

Samedi 2 Septembre

Forum des associations
Salle polyvalente
Complexe sportif

Lundi 25 Septembre

Concours de belote Le club
Salle polyvalente

Samedi 7 Octobre

Choucroute de l'école Notre-Dame
Salle polyvalente

Dimanche 15 Octobre

Bourse d'échanges du Comité des fêtes
Salle polyvalente

Dimanche 12 Novembre

Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918
Monument aux Morts

A découvrir

La commune bénéficie d'un nouveau site internet !



Outre son nouveau design, il est surtout plus complet et plus interactif. Vous retrouverez **le portail familial et les menus pour le restaurant scolaire** ou encore **le portail cimetière**. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les **newsletters** qui arriveront prochainement.

Nous avons également mis en place un **système d'alerte par SMS** pour être prévenus directement sur son téléphone des incidents sur la commune (alerte météo, déviation, coupure électrique...).

Le site dispose également d'une boîte à idées destinée à collecter vos propositions pour la commune.

Toutes les informations juridiques sur le site sont à jour.

Le site www.livresurchangeon.fr est optimisé pour les mobiles.

Le site a été réalisé intégralement en interne. Son élaboration n'a pas nécessité d'investissement particulier mis à part de l'huile de coude... Les frais de maintenance resteront similaires à l'ancien.

Cette restructuration numérique a été l'occasion de créer la page Facebook de la commune :

<https://www.facebook.com/livresurchangeon>

Commémoration de la fête de la Victoire du 8 mai 1945



Elle s'est déroulée le lundi 8 mai 2017 selon le programme suivant :

10h15 - Rassemblement des membres de l'UNC et du Conseil Municipal, place du Prieuré,

10h30 - Assemblée de prières à l'église,

11h15 - Cérémonie du souvenir et du recueillement auprès du monument aux morts avec lever des couleurs, lecture des messages de l'UNC par le Président Joseph Havard, de celui de Monsieur le Maire Emmanuel Fraud, d'un texte de circonstance par des enfants du Conseil Municipal des jeunes, suivis du Chant des Partisans. Rappel des noms des huit combattants de la commune morts pour la France pendant la guerre de 1939-1945

et des trois membres d'une famille juive réfugiée à Livré-sur-Changeon, arrêtée par les allemands, déportée en Allemagne dans un camp d'extermination. Ensuite, dépôt d'une gerbe de fleurs par le Maire accompagné des enfants. Puis retentit la sonnerie aux Morts suivie de la minute de silence et de la Marseillaise chantée par l'assistance.

Cette cérémonie, empreinte de dignité et de reconnaissance, rend hommage à toutes les victimes civiles et militaires de la seconde guerre mondiale qui se termina, en Europe, le 8 mai 1945, par la capitulation de l'Allemagne nazie et la victoire des armées de la France et des Nations alliées.

Après la cérémonie, les participants partagèrent le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Joseph Havard



Les Coulisses de Livré

La saison de théâtre s'est achevée le 11 Mars dernier, et cette année encore vous avez été très nombreux à venir nous applaudir. En effet, environ 1100 personnes ont assisté aux pièces présentées, et nous vous en remercions.

Tout d'abord, 6 jeunes de 14 à 18 ans ont interprété une pièce de 30 mn, « Bonnes vacances ». Le talent et la justesse des jeunes acteurs de la troupe ont véritablement comblé le public, toujours aussi conquis par les prestations de ces comédiens. Ensuite, la comédie « Filles au pair » a été jouée par 9 acteurs un peu plus chevronnés.

Pour la 4ème année consécutive, la troupe est allée jouer à Rennes à la salle de la Rotonde, le Samedi 18 Mars. Cette soirée est organisée en partenariat et au profit de l'association « Les sourires de Loanne ». A cette occasion, l'association a réalisé un bénéfice de 1 900€.

Autre don de réalisé cette année, un chèque de 1 000€ pour l'association « Au fil de Léana ». Comme chaque année donc, la troupe est heureuse de pouvoir apporter son soutien à des associations souvent locales, dans le but d'aider des familles qui doivent surmonter des épreuves tel que le handicap d'un de leurs proches.

D'ailleurs, si nous pouvons continuer à faire ce geste, c'est aussi grâce à la présence de tous les bénévoles de l'association, ainsi que la mise à disposition de la salle par la mairie de Livré sur Changeon, et nous les en remercions. Et, nous recherchons toujours des bénévoles, n'hésitez donc pas à prendre contact avec nous afin de nous accompagner tout au long d'une saison.

Nous comptons sur votre soutien.

Les Coulisses de Livré

Contact : Sébastien Delaunay 06-75-24-79-67

Lescouissesdelivre35450@gmail.com / www.lescouissesdelivre.fr

Pour plus d'info : les-sourires-de-loanne.over-blog.com - <https://fr-fr.facebook.com/aufildeleana/>

COMITÉ des Fêtes

La braderie



Le Char de la Reine



Le Char des Indiens



Le Char du Lapin



Dates à retenir

Dim.

15

Oct.

Bourse d'échange auto-moto

Parking de la salle polyvalente

Emplacements gratuits

Restauration sur place

Réervations au : 02 99 39 07 85

ou au : 02 99 39 06 18

Sam.

02

Déc.

Repas «Potée»

Repas "Potée" avec spectacle

Bravo & Merci !

Le Comité des Fêtes a organisé le week-end de Pâques, son 23^e vide-grenier et son défilé de chars fleuris.

Le Comité remercie tous les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de ces festivités, les habitants du bourg qui ont, le temps d'un week-end, accepté de modifier leurs habitudes quotidiennes ; la municipalité pour son soutien logistique et tous les artisans et commerçants pour leur participation financière à l'élaboration de la double page Ouest France.

Merci aussi au public, sous un soleil radieux, venu en nombre pour ces deux jours de fête.

Loco Au Pré du Son



Char des Jeux



Génération musique



Les classes 7



CLUB DE L'AMITIE

Le mercredi 12 avril, le club de l'amitié s'est réuni dans la salle polyvalente pour son traditionnel repas de printemps. Près de 100 personnes y ont participé auxquelles s'était joint Mr Le Maire.

Au cours de ce repas convivial, le Président a évoqué le rôle du club et ses principales orientations. La première initiative est la mise en place d'un atelier informatique. La municipalité permet cette formation en prêtant les ordinateurs et le local adapté. Deux bénévoles de la commune apportent leurs compétences pour encadrer la quinzaine de participants à cette activité. Mr Le Maire a également rappelé les actions et les projets de la municipalité. Cet après-midi, s'est terminé dans la bonne humeur par divers jeux de cartes et de palets.

DATES A RETENIR

- Fête de l'amitié à Saint Coulomb le mardi 13 juin. Un car sera mis à disposition sur inscription.
- Voyage annuel le 13 septembre : découverte de la vilaine magnifique.
Inscrivez-vous
- Concours de belote le lundi 25 septembre.
- Loto du club le jeudi 5 octobre.



Fête de la musique - samedi 24 Juin 2017

Pour cette 4ème édition, le programme débutera dès 15h à la Résidence du Changeon avec les élèves des écoles Livréennes des Korrigans et de Notre Dame des Vertus, ils seront accompagnés par l'école de musique du Pays de Saint-Aubin du Cormier. Le public pourra les découvrir ensuite vers 18 heures pour un concert dans l'Église Notre Dame. Les festivités se poursuivront avec ses deux scènes sur la Place du Prieuré ; la première scène libre accueillant les premiers pas de nos artistes locaux débutants et confirmés et la seconde scène pour les artistes professionnels.

Le projet municipal « Orchestre à l'école » a permis aux enfants de CE2 des deux écoles d'acquérir des instruments de musique et leur pratique. Ce qui promet une réelle et belle source de musiciens en herbes pour les prochaines années à venir. Et si vocation d'artiste il y a, ils pourront monter sur une plus grande scène où nous accueillons des groupes plus divers et variés chaque année afin de ne pas rester dans un style musical particulier.

Se sont déjà produites près de 25 formations différentes, soit plus de 120 artistes tels les groupes de rock, métal, reggae, blues, ska, disco, chants marins, ballades chantées, guitaristes, sonneurs, tambours, accordéon-musette et animateurs.

Mais plus que tout, l'association Les Arts Kultur veut vous offrir le plaisir de partager, d'écouter et, cette année vous pourrez voir aussi des artistes de rue, grapheurs, jongleurs et cracheur de feu.

Venez nombreux à Livré sur Changeon à partir de 18 h sur la place de l'église, entrée gratuite et restauration possible.

...en attendant suivez-nous sur

Facebook :

fêtes de la musique, Livré-sur-Changeon

Ceux et celles qui souhaiteraient franchir le pas et se promouvoir aux prochaines éditions Les Arts Kultur, peuvent nous contacter par mail :

lesartskultur@gmail.com

Fête de la Musique
Livrè-sur-Changeon

Samedi 24 Juin 2017
à partir de 18h00

Rue Pavée

Rock Festif - La Bouillière

Les Blues Buster - Rock 70' - Dourdain

For the Ball - Soul-Rock-Métal - St Aubin-du-Cormier

Clap - Rock Energie - Val d'Ize

Les Bidonneuses - La Bouillière

Cors de Chasse - Les et Dourdain

Ecole de Musique du Pays de St Aubin du Cormier
avec la participation des enfants de L'Orchestre à L'Ecole

Invités, Animations de rue et d'autres surprises !

Entrée Gratuite - Restauration sur place

Contact : lesartskultur@gmail.com

Les Arts Kultur



Retour sur la Fête de Pâques de Livré sur Changeon

Un grand Merci !

Cette année le Comité des Fêtes nous a proposé de défiler pour la Fête des Fleurs de Livré. C'était le lundi de Pâques, et on s'est régalé !

Pour ce faire, il a fallu restaurer entièrement la locomotive créée par M. Basnier en 2004. Le défi était de taille puisqu'il nous a fallu démonter, peindre, découper, papilloter, coller... pendant plusieurs mois !

Le thème de notre char : le festival Au Pré du Son ! Pour les déguisements nous avons opté pour des looks champêtres et bohèmes en accord avec notre événement à venir. Nous étions accompagnés par le groupe Moz Drum, fanfare venue de Lille, qui a su enflammer les rues de Livré !

Rien n'aurait été possible sans l'aide des bénévoles du Comité des Fêtes qui nous ont encouragé et épaulé durant toute la rénovation. Nous remercions également nos copains, pour leur aide lors des soirées « papillotes » et leur bonne humeur le jour du défilé !





Comment acheter votre billet ?

Pour acheter votre billet, plusieurs solutions :

- Une billetterie en ligne est accessible dès maintenant sur le site internet du festival : www.festival-aupreduson.fr, vous bénéficierez d'un tarif préférentiel à 13 euros au lieu de 16 euros sur place. Les paiements, via la plateforme BilletWeb sont tout à fait sécurisés.
- 2 points de vente sont ouverts :
 - > à la boulangerie de Livré sur Changeon
 - > au bar-pizzeria L'Escale de Val d'Izé
 (paiements CB non acceptés)
- Sur place : 16 euros (dans la limite des places disponibles)

Le site du festival

Le festival aura lieu dans un champ prêté par un agriculteur de Livré. Pour faire profiter les commerces de la commune de cette attractivité, le terrain que nous avons choisi est situé face au garage Esnault, dans le contre-bas du champ.



Sur le site du festival, des points restauration et buvettes seront ouverts toute la journée. Un parking et un camping seront gratuitement mis à disposition des festivaliers.

Pour transformer ce champ, le temps d'un week-end, nous sommes en train de réaliser différents éléments de décoration, mais également des espaces détente pour que chacun puisse se poser entre deux concerts ! Bien évidemment, nous veillerons à ce que le champ et son environnement soient préservés (tri sélectif, verres interdits sur le site, etc.). Un espace prévention et sécurité seront également présents sur le site du festival.

Au Programme

Dès 14h, venez profiter des animations gratuites pour petits et grands :

- une dizaine de jeux en bois et jeux géants
- palets
- restauration et buvette sur place
- espaces détente

L'entrée est ouverte à tous et gratuite l'après-midi.

À partir de 19h, place à la musique !

7 groupes et artistes vont se succéder sur les deux scènes du festival.

Du musette'n roll avec le groupe vitréen la Gapette, en passant par du reggae avec Marina P, mais aussi de la musique électronique avec Baja Frecuencia, le vitréen Maxi pêche, ou les rennais Calcuta et Bre.Tone : il y en aura pour tous les goûts ! Vous aurez également l'occasion de vous défouler au son des cuivres des fougerais du Grand Fatras !

Merci !

Un grand merci à toutes ces entreprises de Livré et des environs, qui ont accepté de soutenir cette première édition ! Merci également aux mairies de Livré et Val d'Izé qui nous encouragent et soutiennent notre projet.

Nous remercions également les bénévoles déjà inscrits pour le festival. Si vous souhaitez faire de même vous pouvez vous inscrire via ce lien : www.festival-aupreduson.fr/devenir-benevole/

Contactez-nous !

+ d'infos : www.festival-aupreduson.fr
mail : changeonsenfestival@gmail.com

École de musique La Fabrik

PORTES OUVERTES
Du Mardi 6 juin au Lundi 12 juin
Découverte de tous les instruments sans rendez-vous
Heures des différents cours d'instruments sur le site internet
<http://www.lafabrik.bzh>

Aller voir les horaires des instruments sur le site internet

INSCRIPTIONS
Mardi 6 juin de 17h00 à 20h00
Mercredi 7 juin de 17h00 à 20h00
Jeudi 8 juin de 17h00 à 20h00
Mardi 13 juin de 17h00 à 20h00
+ Forum des associations en Septembre (si places disponibles)

Penser à mon attestation de quotient familial + Fiche de renseignements disponible sur le site internet

La Fabrik - École de musique associative de Liffré-Cormier <http://www.lafabrik.bzh> Tél : 06 75 07 20 34

PORTES OUVERTES A L'ECOLE DE MUSIQUE « LA FABRIK »

Du 6 au 12 juin 2017: visite possible de tous les cours pour prendre des renseignements (sans rendez-vous, aux heures habituelles des cours, les horaires sont sur le site internet de l'école de Musique).

Différents parcours sont proposés : cours individuels, cours collectifs, pratiques d'ensemble, ateliers...

Venez aux portes ouvertes pour découvrir la formule qui vous conviendra le mieux.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions et réinscriptions sont à effectuer en juin.

Mardi 6 juin	} de 17h00 à 20h00
Mercredi 7 juin	
Jeudi 8 juin	
Mardi 13 juin	

Documents à prévoir:

Attestation du quotient familial

Fiche de renseignements disponible en ligne : <http://www.lafabrik.bzh>

Paieement en 1, 3, 5 ou 10 fois

Contact : Directeur Cyril Bertru 06.75.07.20.34 ou 02.99.39.73.87

Site internet : <http://www.lafabrik.bzh> ; Email : ecoledemusique.lafabrik@gmail.com



La 1^{ère} saison 2016/2017 a été une grande réussite pour l'ASLM Danse Fitness. Nos cours de Zumba ont eu beaucoup de succès, alors on remet ça la saison prochaine et on rajoute un cours pour les ados!

Salsa, merengue, cumbia, dance, fitness et une super bonne ambiance.... Rejoignez-nous, dès la rentrée 2017, tous les mardis de 18h00 à 19h00 pour les ados de 11 à 15 ans et de 19h15 à 20h15 pour les adultes (+ de 15ans) à la salle Polyvalente de Livré sur Changeon avec Valérie M. notre instructrice Zumba.

Toujours pas convaincu(e) ou timide? Venez essayer ou nous regarder ! Nous serons heureux de vous accueillir ! Les cours de Zumba sont un programme d'entraînement physique complet (cardio, préparation musculaire, équilibre, aérobic, coordination...) mêlant la gym et les danses latines. C'est à la portée de tous, homme, femme et enfant, chacun va à son rythme et vient quand il veut. Il n'y a pas de compétition. Juste une bonne paire de basket et une bouteille d'eau sont nécessaires.

Venez voir et participer à notre démo lors de la fête de la musique du 24 juin prochain.

La prochaine saison démarre le mardi 18 septembre 2017. La cotisation pour l'année reste à 95 euros (possibilité d'adhérer au trimestre, paiement en 3 fois possible). Réduction de 5 euros pour 2 inscriptions au cours (ado et adulte) simultanées et pour le même foyer.

Attention les places sont limitées, vous pouvez dès à présent réserver votre inscription!

Nous serons présents au prochain forum des associations de Livré sur Changeon.

Renseignement et inscription auprès de Jasmine 02.99.45.73.47 ou aslm.danse.fitness@outlook.fr
facebook: @aslm.danse.fitness

AS Livré-Mecé basket



La saison 2016/2017 s'achève, la section compte 82 licenciés répartis :

- U7 : 14 licenciés (mixtes)
- U9 masculin: 14 licenciés, 2 équipes ont été engagées en rencontres formule plateau
- U11 masculin : 12 lic. 2^{ème} ex-aequo sur 6 en D3
- U13 masculin : 12 lic. 3^{ème} sur 6 en D4
- U13 féminine : 6 lic. 2^{ème} sur 6 en D5
- U15 masculin : 10 lic. 6^{ème} sur 6 en D4
- détente et responsable d'équipe : 16 lic.



Nous tenons à remercier les responsables d'équipes, les joueurs(euses), les parents, les arbitres, les entraîneurs pour leur dévouement et leur bonne humeur qui ont permis le bon fonctionnement de la section cette saison.

Un grand merci à la menuiserie Artire'n et la métallerie Sévère pour l'achat d'un jeu de maillot et short aux U13 filles.

Pour la prochaine saison, nous aurons toujours besoin de vous.

Nous recherchons un entraîneur (remplacement d'Olivier à notre grand regret) pour le mardi et le vendredi soir.

Possibilité d'assister aux derniers entraînements de la saison le mardi, jeudi, vendredi ou samedi à tous nouveaux joueurs(euses).

Pour tous renseignements, ESNAULT Patrice : 06-12-08-49-87

BONNE VACANCES A TOUS



TENNIS - CLUB - LIVRE affilié à la F F T

Le Club affilié à la Fédération Française de Tennis depuis 2000 vous propose les activités suivantes

⇒ Du 7 juin au 1 juillet 2017 : **TOURNOI INTERNE ouvert à tous.**

⇒ Vendredi 16 juin 2017 à partir de 17h00

JOURNEE DECOUVERTE ouvert à tous les jeunes souhaitant découvrir le tennis.

Pour plus renseignements, prenez contact avec:

Olivier BOUVET – Président : 14, Le Haut Marquier 35450 DOURDAIN

Tel : 06.31.50.92.11 e-mail : olivierbouvetbzh@aol.com ou tc.livre@gmail.com

Frédéric JACQ – Vice-président : 12, résidence des Chênes 35450 Livré sur Changeon

Tel : 06.58.05.06.69 E-Mail : frederic.jacq@orange.fr

TOURNOI ANNUEL

du 07 JUIN au 01 JUILLET 2017

OUVERT A TOUS

**SIMPLE MESSIEURS - SIMPLE DAMES
DOUBLE MESSIEURS - DOUBLE DAMES
DOUBLE MIXTE – SIMPLE JEUNES (1/2 tarif -16 ans)**

(Doubles organisés sous réserve d'inscriptions suffisantes)

DROITS D'INSCRIPTION:

- **SIMPLE: 8 EUROS**
- **DOUBLE: 12 EUROS PAR EQUIPE**

Inscriptions auprès de:

Emmanuel CAMUS La Clotière 35450 Livré / Changeon (06.88.63.04.88) tcivre@gmail.com
Ou **Olivier BOUVET** Le Haut Marquier 35450 DOURDAIN (06.31.50.92.11) <https://goo.gl/wYPcby>

Règlement lors de l'inscription.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 03 JUIN 2017 (Nombre d'inscriptions limité)

Les joueurs devront s'informer des horaires des matchs

à partir du **06 juin 2017** sur le tableau d'affichage de la salle de sport, ou par téléphone au **06.88.63.04.88.**

NOM : _____ PRENOM : _____ Adresse : _____ Tél : _____ Mail : _____																				Classement : _____ NC Non Classé Simple ☐ Double ☐ Double mixte ☐ avec _____ avec _____ Cochez les jours et heures disponibles, merci.																			
Semaine du 07 au 11 juin 2017																				Semaine du 19 au 25 juin 2017																			
Jr	Hr	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	Jr	Hr	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23				
Me																		L																					
J																		Ma																					
V																		Me																					
S																		J																					
D																		V																					
																		S																					
																		D																					
Semaine du 12 au 18 juin 2017																				Semaine du 26 juin au 01 juillet 2017																			
Jr	Hr	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	Jr	Hr	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23				
L																		L																					
Ma																		Ma																					
Me																		Me																					
J																		J																					
V																		V																					
S																		S																					
D																		D																					
																				FINALES																			



AS. LIVRÉ / MECÉ FOOTBALL

La section remercie ses sponsors pour le financement des tenues de ses joueurs :

- Boulangerie Pâtisserie Charline et Steven - Livré-sur-Changeon
- Christophe Theveux – Charpente Menuiserie Cloisons Sèches – Mecé
- Esprit Décor – Livré-sur-Changeon
- Garage Esnault – Livré-sur-Changeon
- Groupe Dacquin – Noyal sur Vilaine
- Hamon – Plomberie Chauffage Climatisation – Saint Grégoire
- La Livréenne - Boucherie Epicerie – Livré-sur-Changeon
- SARL Chauvigneau-Péan – Bureau d'Etudes Maître d'œuvre - St Brice en Cogles
- SARL Jean-Claude Germain – Carrelage Faïence – Val d'Izé
- Sport 2000 – Lécousse



Galettes des rois en compagnie des partenaires du club

Cette année, la section compte des équipes jeunes d'U6 à U17 et deux équipes seniors A et B.

L'équipe B achève la saison **4^{ème} de son groupe**. Après avoir lutté jusqu'aux derniers matches pour les deux premières places, un manque d'effectif ne lui a malheureusement pas permis d'obtenir l'accession finale en D4. Avec un groupe de combattifs et ambitieux, l'équipe aura pour objectif la montée à la mi-saison.

L'équipe A termine à la **1^{ère} place de son groupe** et accède donc logiquement au championnat de D3 ! En remportant 16 de ses 20 matches dans un groupe d'un niveau relevé, l'équipe a fait preuve de caractère afin de conserver, tout au long de la saison, sa place de leader. La jeunesse et la qualité de l'effectif permettent d'aborder la saison 2017/2018 avec ambition.

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la belle dynamique de l'ensemble du club, adressez-vous aux responsables via le site internet : www.aslm.footeo.com ou via la page facebook : www.facebook.com/aslivremece/

On peut aussi noter la très **bonne performance des U15** en entente avec Saint-Georges-de-Chesné (ISCGC) et Saint-Jean-sur-Couesnon (ACC).

Ils ont commencé la saison en D4, sont montés en D3 à la mi-saison et **terminent en D2** grâce à leur **2^{ème} place**. Un grand bravo à toute l'équipe et merci aux coachs.

Pour les plus jeunes, les coachs sont très satisfaits de leurs équipes, présentes aux divers plateaux, ainsi que de la participation de leurs parents.

La section souhaite remercier l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement, les chauffeurs du mini-bus, les joueurs et leurs supporters pour leur motivation, ainsi que les communes de Livré-sur-Changeon et de Mecé pour les aides et les investissements réalisés cette saison et permettant de faire grandir la section.



Transport à la demande pour prendre une correspondance Illelenoo vers Rennes (R) ou Fougères (F).

Arrêt La Paillote à St Aubin.

Appeler la veille pour le lendemain.

Coût du trajet simple : 0.75 € (Billets en vente en mairie).

Horaires Liv'Bus	Départ de Livré	Correspondance Illelenoo vers (F) ou (R) :
MATIN	7h00	7h36 (F) – 7h17 (R)
MIDI	12h30	13h06 (F) – 12h53 (R)
SOIR	18h00	18h11 (F) – 18h31 (R)

Le soir : possibilité d'appeler la navette pour revenir vers 18h00 sur Livré-sur-Changeon



Transport à la demande entre votre domicile et des arrêts situés sur les communes de Gosné, Livré-sur-Changeon,

Mézières et St-Aubin-du-Cormier, mardis et jeudis (hors jours fériés) de 9h à 17h

**Nouveaux tarifs ! 1€ par voyage, 2€ pour l'aller/retour
Gratuit pour les moins de 25 ans**

Inscription préalable au 02 99 55 60 00.

Réservez votre trajet impérativement : avant le mardi 18 h pour le jeudi suivant ; avant le vendredi 18 h pour le mardi suivant.



Inscrivez-vous gratuitement sur www.ehop-covoiturage.fr, déposez votre trajet et mettez-vous en relation avec les covoitureurs de votre choix. Pour tout renseignement : 02 99 35 10 77

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Liffré-Cormier Communauté

28, rue La Fontaine 35340 Liffré

Tél. : 02 99 68 31 31

ECOLE PUBLIQUE

« LES KORRIGANS »

Tél. : 02 99 39 08 96

ECOLE PRIVEE « NOTRE-DAME »

Tél. : 02 99 39 00 32 à Livré

Tél. : 02 99 76 05 85 à Mécé

CENTRE DE LOISIRS

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Centre socioculturel

Rue J.-L. Guérin

Tél. : 02 99 39 00 57

RESIDENCE DU CHANGEON

EHPAD

2, rue du Boishamon

Tél. : 02 99 39 06 75

Courriels :

maison.retraite.livre@wanadoo.fr

secretariat.mr.livre@wanadoo.fr

ADMIR

7, rue de l'Etang

St-Aubin-du-Cormier

Tél. : 02 99 39 25 40

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences le mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous au centre social de St-Aubin-du-Cormier, 7 rue Leclerc ou prendre rendez-vous au 02 99 94 58 58

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste consultable sur

<https://assistantsmaternels35.fr>

SMICTOM des Forêts

Tél. : 02 99 55 44 97

CULTE

Presbytère St-Aubin-du-Cormier

Tél. : 02 99 39 11 62

SAUR

Parc d'activité Les Perrières

26, route de Chavagne

35310 Mordelles

du lundi au vendredi de 8h à 20h

Dépannage 24h/24

Tél. : 02 99 69 57 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence dans les locaux de la Com'onze

3 rue de la Libération à St-Aubin-du-Cormier chaque 2^{ème} mardi matin du mois.

Prendre rendez-vous

au 02 99 39 22 94

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Enfance maltraitée : 119

Urgences à partir d'un portable : 112

Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

MEDECIN

Docteur Jean BARDOU

31, rue Geoffroy 1^{er}

Tél. : 02 99 39 07 04

Consultations de 9h30 à 12h et de 16h30 à 19h (rendez-vous les mardis et jeudis matin, mercredis après-midi)

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux : appeler la

Maison médicale de garde,

45, rue de Paris à Vitré

au 02 99 75 55 66

De minuit à 8h, composer le 15 pour obtenir le SAMU

PHARMACIE DU CHANGEON

Mme Stéphanie PATTIER

6, résidence de Clos Hamelin

Tél. : 02 99 39 06 64

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h15 à 19h45

(9h pendant les vacances scolaires)

Samedi de 9h à 12h30

Pour connaître la pharmacie de garde du secteur appelez le 3237

INFIRMIERS

M. PACAUD Patrick

Mme COCHET Armelle,

Mme HERY Pascale,

Mme PILORGET Marina

15 rue J.-L. Guérin

Tél. : 02 99 39 03 42

LES ENTREPRISES LOCALES

ACCESS HANDICAP 35

Etude et aménagements pour personnes handicapées, à mobilité réduite ou âgées

11, rue Anne de Bretagne

09 67 04 98 77 – 06 77 86 68 15

ACT'ENERGIE

Chauffage, électricité, plomberie

ZA du Clos Hammelin

2, rue de la Bodinière

02 99 30 14 15

ARBOR ETUDE

PAINCHAUD Sébastien

Diagnostic, conseil du patrimoine arboré, Pathologie

10, all. du Clos de la Merceray

06 50 86 71 29

arboretude@gmail.com

Avenue n°5

Nouveau !

HARDY Nadia

Vente de prêt à porter

6, Résidence du Parc - 06 70 95 98 72

avenuen5@hotmail.com

nadiaspeedychef.eklablog.com

BAR « LE PACIFIC »

Bar, tabac, presse, jeux, tv

3, pl du Prieuré - 02 99 39 05 70

BOITASERVICES

COMMANDOUX Jacky

Multiservices Espaces verts

Petits travaux

lacafrais@hotmail.fr - 06 62 14 47 75

BOUCHERIE-EPICERIE

« LA LIVREENNE »

LEROUX Valérie et Yannick

12, place du Prieuré - 02 23 22 00 04

Du mardi au dimanche de 8h30 à 13h

et mardi, jeudi, vendredi et samedi de

15h30 à 20h

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Charline et Steven

7, rue Geoffroy 1^{er} - 02 99 39 06 08

CHANGEON D'HAIR

Coiffure mixte

12 bis, place du Prieuré

02 99 39 07 74

CHARPENTE

SARL Baudy

La Basse-Rivière - 02 99 39 03 40

COMMERCE BOIS

HELLEU Jean-Paul

La Tremblais - 02 99 39 00 88

CONSEIL A L'ENTREPRISE

EXPERTISE FONCIERE

HIRTZMANN Laurent

9, résidence des Chênes

02 99 32 11 88 - 06 10 97 55 79

DIVERTY PARC – Parc de Loisirs

Saint-Mathurin - route de Dourdain

02 99 39 04 31 - www.divertyparc.com

DOG VACANCES

Pension canine

3, La Heurterie

02 23 22 13 68

06 09 59 40 98

ENTREPRISE BUSSON

Commerce de palettes

32, rue P. du Colombier

02 99 39 06 74

ESPRIT DECO

ROUSSEAU Arnaud

Décorateur peintre

La Trulais

09 50 77 73 77 – 07 82 17 80 09

JOINTEUR

HAMARD Patrice

Pose de bandes sur plaques de plâtre

La Lande de Mécé - 06 86 01 30 62

MECANIQUE AUTOMOBILE

AGENT PEUGEOT

MOTOCULTURE CURBURANTS

ESNAULT Gérard

17, rue Jeanne Dufeu - 02 99 39 06 18

MENUISERIE ARTIRE'N

ZA La Landelle - 02 99 39 06 43

METALLERIE SEVERE

SEVERE Benoît

Fabrication sur-mesure d'objets

métalliques. Soudure alu/acier.

Particuliers et professionnel

06 15 22 19 44

benoit.severe@orange.fr

www.metallerie-severe.fr

PAINCHAUD Patricia

Conseillère mode Captain Tortue Group – Vente à domicile de prêt à porter femme

10, all. du Clos de la Merceray

06 14 04 42 04

patricia.captaingroup@gmail.com

PIZZA CASA

Pizza à emporter

Jeudi de 16h à 20h

Place du Prieuré

Tél. : 06 80 38 36 71

PLATRERIE TRADITIONNELLE

BRETON Maxime

Isolation, briquetage, enduits

Neuf et rénovation

24 rue Geoffroy 1^{er} - 06 60 23 10 68

maximebretonmb@gmail.com

PRODUITS DU SOL

JARDINERIE

Le Gouessant - ZA La Landelle

02 99 39 96 14

QUI EDUC KI

MAILLARD Stéphane

Educateur canin, élevage canin

3, La Heurterie - 06 72 79 75 89

REGARD DE MOI

Conseil en image

HOUDAN Caroline

[carolinehoudan-](mailto:carolinehoudan-regarddemoi@orange.fr)

regarddemoi@orange.fr

06 84 49 69 48

www.regarddemoi.com

SARL ALEXANDRE AUTOMOBILES

Réparation et négociations voitures

4, rue des Bodinières – 02 23 25 65 61

TAXI et POMPES FUNEBRES

Repressé Tréhour

10, r Jean Béziel

02 99 39 06 13

Festival AU PRÉ DU SON

LIVRÉ SUR CHANGEON • 15 JUILLET

Concerts

à partir de 19h

LA GAPETTE
(musette'n roll)

LE GRAND FATRAS
(fanfare festive)

BAJA FREQUENCIA
(electro cumbia)

MARINA P. & STEPART
(reggae / dubstep)

BRE.TONE
(electro/house)

CALCUTA
(electro/techno)

MAXI PÊCHE
(house)

Animations

dès 14h (gratuit)

PALETS
*Créez votre équipe et
venez défier les autres !*

JEUX GÉANTS
*Une dizaine de jeux
géants pour petits
et grands !*

ESPACES DÉTENTE
*Pour se poser entre
deux concerts !*

**BUVETTE
ET RESTAURATION
CAMPING GRATUIT**

Tarifs

**ACHETEZ VOTRE
BILLET EN LIGNE**
• 13 euros •

www.festival-aupreduson.fr

**ACHETEZ VOTRE
BILLET À :**
*La boulangerie de Livré
ou
La Pizzeria L'escalé
de Val d'Izé*
• 13 euros •

SUR PLACE
• 16 euros •
(places limitées)

*Venez nous
rejoindre !*